

**FORMATION ET ÉTUDES
DU PIARISTE
(FEDE)**



Éditions Calasanctiennes - Madrid/Rome 2015

Colección Cuadernos

58

Auteur: Congrégation Générale des Écoles Pies



@ Publicaciones ICCE

Instituto Calasanz de Ciencias de la Educación

José Picón, 7 - 28028 Madrid

www.icceciberaula.es

ISBN: 978-84-7278-480-2

Depósito legal: M-34191-2015

Imprime: Villena Artes Gráficas

Traduction éditée par le Bureau de Communication
de la Curie Généralice de Rome.

Email: comunicacion@scolopi.net

Copyright - Tous droits réservés.

La reproduction, la publication et la distribution, totale ou partielle, de tout le matériel original contenu dans ce livre, sont expressément interdites en l'absence d'autorisation écrite.

Pour toute information ultérieure contacter :

www.icceciberaula.es

SOMMAIRE

Présentation	5
Introduction	11
La formation (<i>Ratio formationis</i>) (011-030)	19
La vocation piariste et la formation (011-030)	21
Le processus de formation (031-119)	29
Étapes de la formation piariste (032-062)	31
Les quatre dimensions de la formation piariste à chaque étape considérées globalement dans toute la formation initiales (063-083)	43
Jalons d'une signification particulière dans le processus de formation et pour la vie du piariste (084-097)	48
Réalités courantes dans le processus de formation du piariste (098-117)	53
L'unité et la diversité des styles d'apprentissage (118-119)	66
Études (<i>Ratio studiorum</i>) (120-156)	67
Les études dans la formation piariste (120-128)	69

Études avant le Noviciat (129-130)	73
Études philosophiques et théologiques (131-139).....	74
Organigramme des études philosophiques-théologiques (140)	77
Les Études théologiques de ceux qui n'aspirent pas aux Ordres Sacrées (141)	77
Études du piariste selon son ministère spécifique (142-145)	78
Centres d'études (146-148)	79
Autres études (149-152)	80
La formation des formateurs (153-155)	81
Considération finale sur l'étude (156)	83
Dispositions finales pour la mise en œuvre du présent directoire (157-163).....	85
Conclusion (163).....	90
ANNEXE 1: Les documents du magistère ecclésial sur la formation sacerdotale et religieuse	91
ANNEXE 2: La formation du piariste dans les constitutions et les règles	99
ANNEXE 3: FEDE 2015/Sources	107
ANNEXE 4: Ordre religieux des Écoles Pies. Formation initiale. Le profil du piariste	117
ANNEXE 5: Ordre religieux des Écoles Pies. Formation initiale. Critères de discernement	129

PRÉSENTATION

Vous avez dans vos mains le Directoire « **Formation et Études du Piariste** » (FEDE), qui a été définitivement approuvé par le 47^{ème} Chapitre Général de l'Ordre des Écoles Pies, qui s'est tenu à Esztergom (Hongrie), en juillet 2015.

C'est un document d'une grande importance, qui avait été déjà approuvé *ad experimentum* par le 46^{ème} Chapitre Général de 2009 et qui, après avoir été bien travaillé pendant six ans, a été présenté – dans son texte renouvelé – à l'étude et l'approbation par le Chapitre Général de 2015. Après ce voyage long et éprouvé, la Congrégation Générale, dans l'utilisation des fonctions reçues du Chapitre, l'approuve définitivement et le présente aux Écoles Pies pour sa mise en œuvre adéquate et application dans toutes les Démarcations.

Ce Directoire est divisé en trois parties clairement distinctes : la formation proprement dite ou *Ratio formationis* ; les études ou *Ratio studiorum* et ce qui concerne à la Formation des Formateurs. Également on publie quelques annexes, étant particulièrement significatifs les 4^{ème} et 5^{ème}, qui

présentent le *profil du piariste* et les *critères de discernement* dans la Formation Initiale, fruit du travail intense du Secrétariat Général de Formation Initiale pendant les six ans.

Avec ce Directoire, l'Ordre cherche à avancer dans les grands défis formatifs, approuvés par le Chapitre Général, et qui ont été synthétisés dans le texte de la deuxième « Clé de la Vie » des Écoles Pies: « **Assurer la croissance en qualité et communion de notre Formation Initiale** ». Nous réaliserons des progrès dans cette Clé de Vie si ce Directoire est bien compris, étudié et appliqué dans l'ensemble de l'Ordre.

Il n'est superflu de rappeler ici les sept principaux objectifs adoptés par le 47^{ème} Chapitre Général pour faire avancer le développement de notre Formation Initiale. Les lire et les travailler à la lumière de la FEDE et étudier la FEDE à partir de ces objectifs, sera une tâche précieuse pour tous les formateurs de l'Ordre et pour tous ceux qui se préparent comme des religieux piaristes. Ils sont comme suit :

1. Donner plus de valeur à l'accompagnement personnel approprié des candidats, promouvant cette importante dynamique dans toutes les maisons de formation et assurant la formation des formateurs pour pouvoir effectuer ce service de qualité.
2. Maintenir et développer les processus de formation des formateurs.
3. Soigner et promouvoir dans toutes les démarcations le fonctionnement des Équipes de

Formateurs, afin que toutes travailler avec des projets clairs et mesurables.

4. Obtenir que toutes les démarcations élaborent leurs Statuts de Formation Initiale afin qu'ils puissent être approuvés, si c'est le cas, par la Congrégation Générale.
5. Marcher, dans la mesure du possible, vers des communautés de formation plus cohérentes et identifiées avec la tâche confiée dans la démarcation.
6. Favoriser que les candidats connaissent bien la dynamique de la Mission Partagée et Intégration Charismatique promue par l'Ordre.
7. Continuer à améliorer et soigner la collaboration dans la formation initiale entre les diverses Démarcations, y compris, s'il est approprié, le thème des maisons Interdémarcationnelles.

Un Directoire sur la *formation du piariste* est un outil très précieux. Ce n'est pas « un document de plus », mais un texte de grande pertinence et valeur, parce qu'il exprime ce que l'Ordre offre aux jeunes qui, appelés par le Seigneur, répondent avec un cœur généreux à la vocation de devenir des religieux et prêtres piaristes. Nous sommes appelés à donner vie pleine à cet Directoire, afin que nous puissions atteindre les fruits dont nous rêvons et que les enfants et adolescents, préférentiellement les plus pauvres, attendent et en ont besoin : des piaristes authentiques, porteurs d'une profonde expérience de Dieu, un désir profond et réel de vie communautaire, généreusement dévoués à la mission, capables d'intégrer,

de manière équilibrée, les différentes dimensions de notre vocation.

Nous remercions les formateurs, leur engagement et leur dévouement, expression claire de l'amour pour Calasanz et la *mission piariste*, et nous invitons toutes les personnes en formation à vivre avec authenticité, la joie, la transparence et le don de soi. Les Écoles Pies vous invitent tous à enraciner votre vie en Jésus Christ et sa proposition de l'Évangile et, à partir de ce centre, grandir dans l'amour passionné pour la mission piariste et pour ceux à qui Jésus a montré sa préférence et Calasanz a accueilli comme ses enfants : les pauvres, les humbles et simples. Nous espérons que vous vivrez cette étape de votre vie avec intensité, dans des communautés fraternelles et coresponsables, grandissant dans la conscience d'appartenance et d'engagement avec les Écoles Pies, ouverts aux propositions de l'Ordre et engagés avec elle. Nous espérons que vous découvrirez dans votre formation tout ce qui a rendu possible la vocation de Calasanz, et que, comme lui, vous vivrez fidèles au don reçu dans votre appel vocationnel. Nous vous invitons à vous préparer pour l'avenir en grandissant dans le jour à jour du présent, pour construire avec tous vos frères piaristes les Écoles Pies dont rêvait Calasanz et dont l'Église a besoin aujourd'hui.

Un Directoire nous engage nous tous qui faisons partie des Écoles Pies, parce que les options que nous proposons à cultiver chez nos jeunes sont celles que nous avons à vivre tous dans chacune des communautés et des démarcations.

Nous voulons prendre soin du style des communautés de formation parce que nous croyons en la vie communautaire. Quand nous proposons aux jeunes de vivre en processus de croissance, nous nous obligeons tous à vivre dans la fidélité. Nous leur parlons de vivre dans son intégralité la vocation piariste et nous nous invitons mutuellement à témoigner avec notre vie que cela est possible. Nous voulons qu'ils grandissent ouverts aux défis que rencontre l'Ordre parce que nous tous, les Piaristes de tout âge et condition, sommes interpellés par le même appel. La Formation Initiale est appelée à revitaliser l'Ordre et à lui donner de nouvelles opportunités, mais cela ne sera possible que si notre vie, celle de tous les Piaristes, est vécue de telle sorte qu'elle est en mesure d'accueillir le don que Dieu nous offre avec tant de jeunes qui se consacrent dans notre vocation commune. Seulement si nous sommes tous de vrais *disciples et témoins* du Seigneur.

La Congrégation Générale a approuvé le texte du Directoire de Formation Initiale (Formation et Études du Piariste, FEDE) lors de sa session tenue à Rome le 17 septembre 2015 et elle le présente à l'Ordre tout entier avec le désir qu'il contribuera à la revitalisation des Écoles Pies, pour que l'œuvre de Calasanz continue de croître en capacité de Vie et Mission, pour le bien des enfants et des jeunes gens, surtout les pauvres.

En publiant ce Directoire, la Congrégation Générale tient à exprimer sa gratitude au P. Juan Carlos Sevillano, Délégué du P. Général pour la Formation Initiale et au Secrétariat Général qu'il

a coordonné, pour l'excellent travail effectué au cours des six dernières années dans la révision et l'actualisation de la FEDE. Merci, au nom de l'Ordre !

Nous prions Dieu, notre Père, de bénir tous les jeunes qui grandissent parmi nous, appelés à la vocation religieuse piariste, pour la gloire de Dieu et l'utilité du prochain.

Rome, 17 septembre 2015

P. Pedro Aguado, Père Général

P. Miguel F. Giráldez, Assistant Général
pour l'Europe

P. Francisco Anaya, Assistant Général
pour l'Amérique

P. Pierre Diatta, Assistant Général
pour l'Afrique

P. József Urbán, Assistant Général pour l'Asie

P. Francesc Mulet, Secrétaire Général

INTRODUCTION

INTRODUCTION

1. Conformément au mandat du 45^{ème} Chapitre Général, qui s'est tenu en 2003, la Congrégation Générale, avec la collaboration d'autres personnes, pour la plupart des formateurs, a entrepris au début de la sexennat 2003-2009, la mise à jour du Directoire « La formation du piariste » (FES), avec un plan présenté pour consultation aux Supérieurs Majerus de l'Ordre lors du Conseil qui s'est tenu à Rome en 2005. Le nouveau Directoire, « Formation et Études du Piariste » (FEDE) était le résultat de ces travaux.

Le 46^{ème} Chapitre Général de l'Ordre, qui s'est tenue à Peralta de la Sal (Espagne) en juillet 2009, approuva ad experimentum le texte du Directoire de Formation Initiale. La Congrégation Générale confia au Secrétariat Général de Formation Initiale l'examen de la FEDE, afin de pouvoir présenter le texte du Directoire à l'approbation finale du 47^{ème} Chapitre Général. Le texte actuel du Directoire sur la « Formation et Études du Piariste » est le résultat du travail accompli durant le sexennat 2009-2015.

2. La mise à jour du Directoire de 1991 a été principalement pour l'adapter au riche Magistère récent de l'Église, depuis le Concile Vatican II, et à la vie intense de l'Ordre pendant ces quinze dernières années. Parce que c'est une mise à jour, il y a une continuité générale avec le texte précédent, qui est donnée par l'identité ecclésiale de notre Ordre, l'expérience formative de ces dernières années et l'utilité d'adapter son contenu aux besoins de formation des candidats.

3. Le Directoire de la Formation Initiale s'appuie sur les Constitutions et les Règles de notre Ordre, dont il se considère comme une extension, et il est complété dans les Directoires de Pastorale des Vocations et de la Formation Permanente avec lesquels il forme une unité. On considère, en outre, les lignes directrices et les normes de l'Église pour la formation des prêtres et religieux.

De cette façon, avec esprit ecclésial, on donne garantie de fidélité au charisme piariste dans l'Ordre tout entier et l'unité communautaire des processus de formation.

4. Afin de donner vie à ces processus sont appelés :

- les candidats qui, étant les protagonistes de leur propre formation et s'exerçant dans des propositions de formation de l'Ordre, se sentent appelés au mode de vie et la mission piariste, demandent à entrer et ils sont acceptés par lui ;
- les Supérieurs Majeurs, coresponsables dans le discernement, admission et incorporation progressive dans l'Ordre ;

-
- les *communautés formatives*, comme lieu concret où murisse la vocation piariste des candidats et se fait leur intégration progressive dans l'Ordre ;
 - les Formateurs, comme chargés par l'Ordre de l'accompagnement formatif et le discernement immédiats de la vocation des candidats ;
 - les religieux et communautés comme référence testimoniale pour les jeunes en formation et comme agents de leur propre formation permanente ;
 - les laïcs associés à l'Ordre, ainsi que les familles des candidats, qui, d'une manière particulière, encouragent et maintiennent les vocations, devenant ainsi partenaires de celles-ci.

5. Le Directoire est la description, dans une clé opérationnelle, de ce qui est la formation piariste : un processus personnel et communautaire pour devenir un religieux piariste, avec l'identité propre que, inspirée par l'exemple de Jésus Christ et son Évangile et avec l'approbation de l'Église, est défini dans les Constitutions de l'Ordre comme un mode de vie.

6. L'expérience historique de l'Ordre piariste, qui remonte à son fondateur Saint Joseph de Calasanz, est ouverte à de nouvelles contributions dans les manières d'agir de la formation de ses membres. Ce sont des facteurs qui, s'ils arrivent à se consolider positivement dans une fidélité créatrice, enrichissent et donnent une vigueur nouvelle aux processus de formation.

Sur l'expérience historique, on doit noter ce qui suit: a) le regard dans le but de la vie piariste qui n'est autre que celle commune de tous les baptisés et religieux: la « perfection de l'amour ou la charité » ; b) la route de la consécration religieuse pour atteindre cet objectif, en pratiquant le ministère de l'éducation ; c) la découverte de l'inclinaison interne que l'Esprit de Dieu soulève dans chacun; d) l'exercice pour atteindre la propre connaissance des compétences et tendances tordues, « qui nichent au cœur de l'homme... que difficilement sont diagnostiquées et avec plus de difficulté sont déracinées » (CC de 1622, n. 16), pour prévenir le mal et soutenir le bien ; e) l'apprentissage des connaissances nécessaires au moyen des études.

7. Prenant en compte les orientations de la formation indiquées par l'Église et ce que nos CC et RR disent par rapport à la formation, ce Directoire se structure depuis les quatre dimensions de la personne du piariste : humaine, chrétienne, religieuse et calasanctienne. Dans la dimension humaine sont abordés des aspects tels que la formation de l'identité personnelle, la relation avec le corps et leur sexualité, l'affection, la relation avec l'environnement physique et culturel, l'aptitude à la vie de groupe. La dimension chrétienne comprend des éléments comme la connaissance intellectuelle et l'expérience du mystère du Christ, la praxis chrétienne, le caractère ecclésiale de la propre vocation en soi et par rapport à d'autres vocations et ministères de l'Église, la vie sacramentelle et caritative; la mission universelle du

chrétien. La dimension religieuse comprend ce qui concerne la consécration religieuse et son expérience spirituelle, communautaire et missionnaire. Enfin dans la dimension calasanctienne on prend soin des aspects charismatique de la vocation piariste, y compris la référence à St. Joseph de Calasanz, le mode de vie et mission piariste, la préparation intellectuelle (études), pastorale et pédagogique adéquate à notre ministère.

8. La formation est processuelle, avec ses étapes et les objectifs correspondants. Le processus de croissance personnelle toujours prévaudra sur d'autres aspects tels que les "programmes" des études et la durée des phases de formation.

9. Outre le caractère processuel, la Formation Initiale est « initiatique », c'est-à-dire, une incorporation progressive dans la communauté piariste sous son accompagnement et guide. Tous deux sont plus immédiatement exercés par le formateur, représentant de la *communauté*. Dynamiquement, cependant, la formation est un apprentissage d'un autre, en particulier de la communauté, et se laisser enseigner mutuellement. Entre le candidat qui a demandé à être intégré dans la *communauté* et celle-ci qui le reçoit, accompagne et guide, on établit une relation pleine de sens, un événement éducatif dans lequel tous les deux participent activement. Ainsi la formation est un processus éducatif complet, qui développe des attitudes, des connaissances, des aptitudes et des compétences.

10. La qualité de la formation nécessaire pose, dans les circonstances actuelles de ressources

personnelles appauvries et pour les prochaines années, une bonne planification des Maisons de formation, principalement le Noviciat et le Scolasticat. Le cas échéant, il est nécessaire de renforcer les structures de formation d'interdémarchationnelles, où il est possible d'avoir un nombre suffisant de personnes préparées comme formateurs qui forment l'équipe de formation, et un nombre approprié de candidats qui permettent une vie de communauté enrichissante. À ces avantages s'ajoutent, dans une ère de mondialisation comme la nôtre, le développement du sens de l'Ordre, l'éducation interculturelle et la préparation pour une plus grande mobilité. Cela n'empêche pas la recherche de mesures appropriées pour que les candidats maintiennent des relations avec leurs démarcations d'origine. Ainsi, on obtient une intégration positive de l'universel avec la diversité spécifique.

LA FORMATION
(*RATIO FORMATIONS*)

LA FORMATION *(RATIO FORMATIONIS)*

LA VOCATION PIARISTE ET LA FORMATION

Notre vocation dans l'Église est l'œuvre que Dieu a fait avec Saint Joseph de Calasanz et la réponse qu'il donna à l'appel de Dieu. En lisant la réalité historique de son temps à la lumière de l'Évangile et sous la guide du Saint-Esprit, i compris existentiellement que Dieu l'invitait à se consacrer entièrement à lui par le ministère des Écoles Pies, comme il dit lui-même: « J'ai trouvé à Rome le meilleur moyen de servir Dieu dans ces petits et je ne le laisserai pas pour quoi que ce soit dans le monde ».

12. Le même Esprit Saint qui a conduit Saint Joseph de Calasanz dans la compréhension de sa vocation et dans la réponse à donner, est celui qui a soulevé aussi d'autres personnes plus tard à choisir de suivre son style de vie, incarné dans les Constitutions et les Règles de l'Ordre, avec d'admirables fruits de sainteté. Aussi aujourd'hui, nos candidats sont conduits par l'Esprit de Dieu à être

entièrement configurés avec le Christ en suivant l'expérience de notre fondateur et selon la forme de vie religieuse piariste approuvée par l'Église.

13. De cette façon, l'appel de Jésus aux apôtres et la réponse de ceux-ci en laissant tout pour suivre Jésus, qui appelle les petits, les bénit et les met comme exemple pour entrer dans le Royaume de Dieu, est mis à jour dans l'Église.

14. L'Esprit Saint, qui agit dans l'Église, guide chaque croyant dans la construction du Corps du Christ et le conduit à une certaine configuration avec le Christ où il trouve sa vocation et son état de vie, mettant en pratique le *projet de salut* de Dieu le Père pour l'humanité tout entière et pour chaque personne.

15. La vocation religieuse piariste nous amène à être membres de l'Ordre et nous conduit à la consécration religieuse, vécue dans la communauté, et au ministère propre des Écoles Pies, comme Calasanz voulait le vivre et comme il a également été approuvé par l'Église.

La Formation pour la vie religieuse piariste est un processus à travers lequel on répond aux impulsions de l'Esprit Saint, qui guide les candidats et se reflète dans la tendance profonde qui conduit, entre autres, à « être de vrais Pauvre de la Mère de Dieu » et à prier et à vivre comme les simples, « enfant parmi les enfants ».

16. Elle signifie, par conséquent, la croissance du candidat dans notre identité ecclésiale et l'adoption d'une manière évangélique de vie, qui ne correspond pas à bien des égards aux critères

de la société, précisément le même milieu social où il vit. Au milieu de ce monde, notre mode de vie nous amène à incarner la Béatitude des petits, des simples et les purs de cœur, et à être le levain du Royaume de Dieu est déjà présent et en fonctionnement au milieu de nous.

17. Ce processus de formation est dialogique : ceux qu'il appelle à être piaristes, Dieu nous forme et convertit à Lui, dans la mesure où nous répondons à cet appel. C'est un processus continu par lequel nous coopérons avec l'Esprit Saint qui agit en nous pour suivre Jésus-Christ selon l'expérience piariste de l'Évangile, et nous nous efforçons d'établir et de renforcer continuellement la propre identité devant Dieu, devant nous-mêmes, devant la communauté et le monde, réalisant peu à peu notre unité de vie dans le Christ par l'intermédiaire de l'Esprit.

18. Cette identité vocationnelle est une expérience personnelle que nous vivons et exprimons dans :

- la vie spirituelle
- la paix intérieure
- la confiance dans l'avenir
- la capacité d'aimer et de travailler avec et pour les autres
- la fidélité créatrice au charisme calasanctien
- la pratique du ministère piariste

Elle nous accompagne à chaque étape dans laquelle nous nous trouvons et doit intégrer tous les aspects de notre personnalité sous le dynamisme de la suite de Jésus dans la vie religieuse piariste.

19. À l'obtention d'une telle formation contribuera :

- avoir devant le modèle évangélique et calasancien d' « homme nouveau » dont de l'Église et le monde d'aujourd'hui ont besoin ;
- intérioriser et assimiler l'ensemble des valeurs pour lesquelles nous avons opté comme projet total et unitaire de la vie ;
- connaître et partager, les drames et les urgences de la société ;
- nous sensibiliser et travailler pour les enfants et les jeunes gens plus souffrant d'injustices et de ses conséquences ;
- vivre le processus de formation, en référence à l'Évangile et au charisme calasancien, comme une expérience de Dieu incarnée dans la réalité historique ;
- se préparer à la mission qui nous a été confiée au moyen d'un engagement responsable aux principales directives de formation et à l'étude ;
- comprendre et nous identifier avec le projet de vie piariste - spécifique, global et unifié - que nous proposent les Constitutions et les Règles ;
- suivre la route de consécration religieuse, qui nous apprend le mode de vie de Jésus Christ pauvre, chaste et obéissant, à travers la pratique du ministère piariste ;
- découvrir l'inclinaison interne que le Saint-Esprit donne à chaque candidat qui a la vocation religieuse piariste, identifiant avec un nom propre les contenus qui manifestent cette inclinaison ;

-
- faire l'exercice de la propre connaissance qui permet de mettre en évidence les compétences et les « tendances tordues » qui nichent au cœur du candidat lorsqu'il se met en contact conscient avec la réalité (personnelle, sociale, éducative, ecclésiale, institutionnelle, communautaire) pour lui apprendre comment discerner et choisir ce qui est typique de l'action de Dieu dans son intérieur ; de cette façon il empêche le mal et coopère avec le bien ;
 - développer les aptitudes intellectuelles en harmonie avec la vie de l'Esprit afin d'assurer l'intégration personnelle des contenus pédagogiques, philosophiques et théologiques ;
 - cultiver les facultés personnelles de l'intelligence, la liberté et la volonté afin que les candidats apprennent à lire leur intériorité avec réalisme, sachant discerner ce qui correspond à leur identité la plus profonde (inclinaison interne) et développant la capacité de choisir librement ce qui les mènera à la pratique de la charité parfaite.

20. La vocation piariste se vit dans la réalité de notre monde. La réalité historique de notre temps est beaucoup plus complexe, atteignant même des situations sans précédent d'injustice institutionnalisée dans un monde globalisé. Sous l'impulsion d'un développement par secteurs, le fossé entre riches et pauvres – pays, régions, groupes, personnes – est devenu plus profond. En conséquence, de grandes foules qui vivent, souffrent de la faim matérielle, faim de justice, de culture et de travail, d'éducation et de foi, coexistent avec d'autres groupes qui ont l'expérience, ainsi que du vide intérieur

et de l'absence de Dieu, de formes de violence, de discrimination, aliénation, manque de liberté humaine et religieuse, de manque de la maison familiale et d'incertitudes dans les valeurs morales.

21. À contempler ce monde dont les signes deviennent appel à mission, naît dans les piaristes une urgence : vivre et annoncer l'Évangile de Jésus Christ Sauveur. Ils découvrent, alors, avec une clarté que le ministère de l'éducation fait partie de l'évangélisation des enfants et des jeunes gens, surtout les pauvres, dont le lieu privilégié est encore pour eux l'école de Calasanz ; et que la tâche éducative trouve sa plénitude dans la construction humaine et chrétienne de l'homme.

22. Les Piaristes répondent à cette mission dans une communauté religieuse et dans un rapport de correspondance avec les laïcs intégrés dans la famille piariste, à qui institutionnellement l'Église les a confiés ; une communauté qui, à l'exemple de Calasanz, voit la nécessité d'une attitude d'écoute de sa Parole et de tout ce qui nous révèle dans nos propres vies, dans la réalité et dans les petits ; d'une conversion continue à Dieu et d'une fidélité à son charisme religieux prophétique, obéissant et disponible à la voix de l'Église.

23. La mission du piariste provient de son être-piariste. Le piariste progressivement incarne les valeurs de Jésus de Nazareth, à l'instar de Calasanz : vivre seulement pour le Père, en essayant de plaire à Lui seul, et écouter en silence intérieur profond la voix de l'Esprit Saint, pour atteindre une familiarité singulière avec Dieu.

24. Le piariste répond à l'appel du Christ par la profession religieuse, vivant sa consécration en communauté, obéissant, pauvre et chaste, au service de l'éducation et l'évangélisation des enfants et des jeunes.

25. Le piariste met l'accent dans sa propre vie sur les traits de la spiritualité calasanctienne. Celle-ci est christocentrique et ecclésiale, mariale et pédagogique, soulignant une référence constante à la méditation du Christ crucifié avec la dévotion au Saint Sacrement et à la Mère de Dieu. Il a également une haute estime et cultive les vertus pédagogiques : profonde humilité et simplicité de vie, charité brûlant et patience sereine, espérance à toute épreuve et joie, en mettant l'accent sur la promotion de la piété et la sainte crainte de Dieu.

26. Le piariste aime tendrement son Fondateur et accorde son charisme personnel avec le charisme institutionnel dans une attitude de fidélité créatrice. Comme Calasanz, il intègre dans sa propre personne l'être religieux, prêtre et éducateur comme des aspects complémentaires de sa vocation unique.

27. La vocation piariste exige une constante croissance dans l'expérience chrétienne - religieuse et dans le service ministériel éducatif. Vivant comme ça, il fortifie sa vocation personnelle, il la partage dans la famille piariste et est une invitation à l'agrandir avec des nouvelles recrues.

28. Vivre la formation demande du piariste, et de celui qui demande à l'être, une intégration progressive des divers aspects dialectiques de sa personnalité : corps-esprit ; sexualité-célibat "pour le Royaume de Dieu" ; travail-repos ; affection-amour

célibataire ; prière-action ; étude-croissance intérieure ; recherche-travail ; formation intellectuelle-expérience vitale ; effort personnel-don de l'Esprit ; réalisme-idéalisme ; particularité-universalité ; provisionnel-permanent ; autonomie-obéissance ; localisme-universalisme ; par le biais de la dynamique formative qui permet d'identifier, d'accepter et d'assumer dans sa tension chacun d'eux.

29. La formation est essentiellement relation : nous nous formons avec d'autres. Pour cette raison, le piaristes cultivera, comme attitude permanente, de formation, l'ouverture à la relation avec Dieu en tant que relation transcendante, source de toute vocation ; à la relation avec lui-même, qui lui donne la volonté de se connaître en s'ouvrant à la vérité de sa propre intériorité ; la relation avec le Formateur, pour se sentir accompagné, aidé et confronté dans le processus de croissance personnelle, humaine et spirituelle ; à la relation avec les frères de la communauté afin de se renforcer dans son identité et dans la fraternité mutuelle ; et à la relation éducative avec le monde social qui l'entoure, principalement dans le domaine de son ministère éducatif et pastoral, qui l'encourage à se livrer gratuitement à d'autres personnes (étudiants, familles, etc.).

30. Le jeune en formation sera initié à une relation de responsabilité partagée avec les laïcs piaristes, méditant sur le marcher ensemble, en avançant vers une culture de communion qui inspire des horizons communs à la mission, favorise des expériences partagées de charisme et combine les forces dans le respect mutuel de notre propre identité vocationnelle, religieuse et laïque.

LE PROCESSUS DE FORMATION

LE PROCESSUS DE FORMATION

31. Appelés en communauté à travailler comme des « ouvriers dans une moisson très fertile », les Piaristes, « coopérateurs de la Vérité », doivent faire propre avec effort, au début de leur processus de formation, l'objectif global de la formation initiale :

- Répondre à l'appel de Dieu
- par un processus de maturation et d'autonomie de la personne
- pour pouvoir s'identifier libre et fidèlement avec le projet de vie et mission de l'Ordre piariste et donc l'incarner dans l'Église et dans le monde d'aujourd'hui.

ÉTAPES DE LA FORMATION PIARISTE

32. Mission de l'Ordre, par le biais de personnes et d'institutions, c'est de coopérer pour rendre les jeunes conscients du don divin de la vocation, leur aidant à intégrer le projet personnel dans le plan de Dieu et en les invitant à donner une réponse reconnaissante et généreuse s'offrant comme des instruments entre les mains de Dieu dans

l'Ordre des Écoles Pies. Toute la communauté piariste assumera cette responsabilité d'orientation, accompagnant avec un soin particulier ceux qui présentent des signes de vocation, bien que, dans la pratique, elle soit exercée par des personnes nommées expressément pour le faire.

On permettra la présence de formateurs itinérants, soit de la propre démarcation ou des autres, qui appuieront le processus de formation avec des cours, des ateliers, des retraites et des exercices spirituels.

33. Accepter l'appel vocationnel aux Écoles Pies implique :

- attitude permanente de recherche,
- fidélité à Dieu toujours fidèle.
- désir de servir dans la communauté ;
- courage et détermination pour surmonter les doutes et les craintes (discernement) ;
- intégration progressive dans la famille piariste par le biais de la formation, à travers les étapes de Pré-Noviciat, Noviciat et Scolasticat.

Pour former harmonieusement les différentes facettes de la personnalité du candidat, le projet de formation piariste attend des objectifs à chaque étape, avec des indicateurs et des médiations dans la formation.

34. Les objectifs, par leur propre nature, doivent être :

- progressifs au cours des étapes ;
- cohérents ;

- adaptés à chaque situation et personne ;
- unificateurs des dimensions existentielles de la formation piariste : humaine, chrétienne, religieuse et calasanctienne.

35. Dans chacune des étapes du processus de formation, sont désignés les quatre dimensions de la formation piariste, avec leurs objectifs spécifiques. La description de chaque étape, avec ses objectifs et ses dimensions, exige une application plus spécifique, ce qui ne fait plus partie de ce Directoire, la laissant aux Plans des démarcations et les Programmes des Maisons de formation. Comme une aide, on publie des lignes directrices à part.

Ce Directoire adopte la nomenclature suivante quand il parle d'objectifs : objectif global, si se réfère à toute la Formation Initiale ; objectif d'étape, s'il se réfère à l'étape complète de Pré-noviciat, Noviciat et Scolasticat (phases 1 et 2) ; objectif spécifique, s'il se réfère à une dimension appliquée à l'étape.

Pré-noviciat¹

36. Le *pré-noviciat* est la première étape de la formation initiale du *piariste*. Il durera au moins un an. À ce stade, les candidats continueront leurs études en les combinant parfaitement avec la formation piariste. Tout le temps avant le *pré-noviciat* est considéré comme *pastorale des vocations (PV)* et a son propre *directoire* dans l'Ordre.

¹ Secrétariat Général de la Formation Initiale : " Critères pour le discernement de l'aptitude du candidat à la fin de la phase du Pré-noviciat ".

37. Les objectifs du *pré-noviciat* sont : mûrir et renforcer la propre vocation à partir d'une connaissance en profondeur de soi et de sa propre vie, intégrant les éléments positifs et négatifs. Approfondir dans la *personne* de Jésus Christ comme disciple qui le suit, le connaît, l'écoute, prie avec Lui et travaille pour lui. Approfondir dans la personne de Saint Joseph de Calasanz et son oeuvre.

38. À la fin du *pré-noviciat*, chaque candidat aura fait un premier discernement de sa vocation, à partir de sa propre réalité, à la lumière de la foi et dans la perspective de la vie piariste après une première expérience de la vie en groupe communautaire pour être prêt et pouvoir commencer le *noviciat*.

39. Les candidats qui entrent dans le *pré-noviciat* sont demandés :

- d'avoir un équilibre psychologique personnelle et les études nécessaires ;
- une expérience adéquate de la vocation chrétienne ;
- un souhait explicite, même si ce n'est pas encore absolu, d'être religieux piariste ;
- le but de vivre en groupe communautaire acceptant ce que cela signifie.

40. Pour sa part, la communauté piariste s'engage à :

- les accueillir dans une maison désignée à cet effet ;
- leur offrir une vision complète de tout le processus de formation initiale ;

- élaborer le plan de formation pour cette étape ;
- les accompagner dans leur expérience vocationnelle par un religieux expert, de manière personnalisée et en group.

41. Option du candidat et évaluation finale de l'étape. À la fin du temps du *pré-noviciat*, le candidat demandera par écrit son admission au Noviciat. L'équipe de formation évaluera par écrit le candidat à la lumière de l'objectif de l'étape pour, le cas échéant, proposer au Supérieur Majeur son admission au *noviciat*.

Noviciat²

42. Le *noviciat*, comme initiation à la vie religieuse au sein de la communauté piariste, est le temps pour mûrir dans la vocation, au cours duquel le choix personnel est clarifié. C'est une étape particulière, intense et exigeante, mais qui ne doit pas écarter de la réalité, mais aide à commencer en elle un nouveau style de vie.

43. Objectif de l'étape. À la fin du *noviciat* que chaque candidat parvient à discerner, dans un climat de sérénité spirituelle, l'appel à la suite de Jésus Christ à travers une expérience réelle de la vie religieuse piariste, qui vise à mettre en place la personnalité propre à partir des valeurs de l'Évangile et selon le projet de vie proposé dans les Constitutions pour l'accueillir librement par l'engagement de la première profession.

2 Secrétariat Général de la Formation Initiale : " Critères pour le discernement de l'aptitude du candidat à la fin de la phase du Noviciat " .

44. Pour être admis au *noviciat*, il faut :

- santé et absence d'obstacles canoniques ;
- décision de la vocation à partir d'une expérience suffisante de la foi ;
- capacité d'option pour le célibat, l'obéissance et la pauvreté avec assez d'équilibre émotionnel et psychologique ;
- aptitude pour la vie communautaire piariste ;
- aptitude pour l'exercice de notre mission.

45. La communauté piariste s'engage pour sa part a :

- accueillir les candidats avec joie et cordialité ;
- les recevoir comme ils sont, avec leurs initiatives et leurs préoccupations, avec leur expériences, les qualités positives et les limites ;
- mettre à leur disposition, à temps plein, un religieux approprié comme *maître des novices* ;
- mettre à leur disposition une *maison noviciat* adéquate et une équipe de religieux avec lesquels ils forment communauté ;
- leur aider à répondre, avec libre volonté, à l'appel de Dieu au sein de l'Église ;
- offrir les moyens afin qu'ils puissent faire une expérience significative de foi dans la communauté ;
- être ouverte à l'accueil qui signifie l'acceptation des nouveaux membres de la communauté ;
- discerner la vocation des candidats.

46. Choix du candidat et évaluation finale de l'étape :

- Au début du *noviciat*, chaque candidat mettra par écrit ses attentes.
- À la fin du *noviciat* le candidat demandera par écrit la profession simple, précisant les motifs.
- L'équipe de formation, à la fin du *noviciat*, évaluera par écrit le candidat à la lumière de l'objectif de l'étape pour, le cas échéant, proposer au Supérieur Majeur son admission à la première profession.

Scolasticat³

47. On entend par *scolasticat* la période de formation au cours de laquelle les candidats, déjà profès, dans une *maison de formation* désignée légitimement, mûrissent leur vocation et font des études, surtout philosophiques et théologiques. Cette période formative est composée de deux phases, en référence à l'option vocationnelle définitive : la phase première, plus lointaine de la *profession solennelle*, centrée sur le renouvellement annuel des vœux ; et la seconde, ou phase plus proche de la *profession solennelle*, centrée sur la maturation d'un choix religieux pour toute la vie, généralement accompagnée des études théologiques.

48. La durée du *scolasticat* est de six ans, qui peuvent être étendus jusqu'à neuf ans, au maxi-

³ Secrétariat Général de la Formation Initiale : " Critères pour le discernement de l'aptitude du candidat à la fin de la phase du Scolasticat " .

mum, pour des raisons de commodité d'allonger le temps de profession simple, ou la nécessité d'achever les études ecclésiastiques, ou à cause d'avoir interrompu le programme de formation avec des expériences particulières en dehors de la *maison de formation*. En conséquence, le profès de vœux simples qui a complété les études ecclésiastiques est toujours en cours de formation initiale.

49. L'expérience du programme d'études en dehors de la *maison scolasticat*. Au cours des années de profession simple, le scolastique peut avoir un an, au moins, d'expérience de notre vie et ministère dans une communauté autre que celle du *scolasticat*. L'expérience peut être placée après la première année de théologie, vers le milieu de l'étape du Scolasticat ou avant la *profession solennelle*, finis les études théologiques. Le *supérieur majeur*, avec les *formateurs* et le *candidat*, concevront le plan d'expérience, qui doit être accompagnée et évaluée à la fin. L'expérience fait partie du « curriculum » de formation du piariste.

50. Le temps formatif du *scolasticat* doit être configuré comme un itinéraire personnel vécu en communauté, dans un processus de formation où chaque phase et chaque cours ont encore une certaine identité déterminée par :

- les différents jalons vers la Profession Solennelle et les Ordres ;
- les études réalisées ;
- les ministères qui préparent et reçoivent ;
- le renouvellement annuel des vœux.

51. Chacun d'eux doit avoir des expériences de formation pendant le temps du *scolasticat* en harmonie avec notre vie et ministère, plus intenses dans la période des vacances, et significatives pour le candidat. Elles doivent être prévues et évaluées.

52. Le cas de quelque scolastique qui vit à l'extérieur de la *maison de formation* au cours de la période de formation régulière à cause des études, d'expériences de travail ou d'autres causes, devrait être exceptionnel. Cela se fera avec la permission du P. Général.

Dans ces cas, sous l'obéissance au supérieur de la maison, le scolastique ordonnera sa vie et son travail selon les critères indiqués par le Supérieur Majeur, qui le confiera à un religieux pour l'accompagner en tant que formateur.

53. Objectif de la première étape du *scolasticat*. À la fin, chaque candidat aura progressé dans la maturation de sa vocation piariste, développant les capacités de sa personne au moyen d'études, des expériences religieuses, éducatives et culturelles caractéristiques de cette phase et aura expérimenté la forme de vie piariste d'une manière pleine et joyeuse.

54. On exige au candidat pendant cette phase du *scolasticat* :

- une personnalité initialement intégrée dans toutes ses dimensions, lui permettant de découvrir de manière complète et satisfaisante, le genre de vie professé, et progresser en elle ;
- la qualification professionnelle à travers l'étude systématique comme préparation responsable au ministère éducatif et pastoral ;

- une expérience spirituelle ascendante, en utilisant les moyens de la croissance spirituelle avec une attitude positive.

55. La communauté piariste s'engage à :

- accompagner le scolastique dans la croissance et le discernement vocationnel ;
- créer les conditions et fournir les moyens nécessaires pour parvenir à la formation exigée ;
- assurer l'accompagnement et la guide d'un religieux comme *maître* et d'une équipe qualifiée, pour vivre avec les scolastiques en communauté pour les aider dans leur croissance ;
- offrir les *centres d'études* plus aptes.

56. Aux formateurs et aux candidats l'Ordre leur exige :

- marcher ensemble dans la vie religieuse, en acceptant les différences mutuelles et les différentes fonctions de responsabilité dans les décisions de la communauté;
- travailler et étudier d'une manière responsable ;
- l'élaboration du projet personnel et communautaire ;
- la participation, à leur niveau, dans la vie de l'Ordre et de la Démarcation.

57. Option du candidat et évaluation :

- À la fin de chaque année, le scolastique demandera le renouvellement des vœux, énonçant les raisons, par écrit.

-
- L'équipe de Formation, à la fin de l'année, évaluera par écrit le candidat à la lumière de l'objectif de l'étape pour proposer, le cas échéant, leur admission au renouvellement des vœux.
 - Recevoir les ministères reconnus de l'éducation chrétienne et d'attention aux enfants pauvres.
 - À la fin, sera évaluée l'opportunité de son passage à la deuxième phase du *scolasticat* ou *théologat*.

58. L'objectif de la deuxième phase de la *scolasticat*. À la fin, chaque candidat aura atteint la maturité d'une personne adulte, qui a intégré les dimensions formatives et renforcé sa personnalité comme piariste. Il atteindra cet objectif à travers différents supports de formation, comme les études, la prière et le discernement, les expériences théologiques, apostoliques, éducatives et pastorales caractéristiques de cette phase formative, de façon à pouvoir orienter d'une manière claire sa vie avec la profession solennelle et, le cas échéant, l'ordination diaconale et sacerdotale.

59. On exige aux scolastiques dans cette étape :

- une personnalité suffisamment structurée dans toutes ses dimensions, qui leur permette de se préparer d'une manière responsable et engagée pour les options finales de sa vie piariste ;
- la qualification théologique et pastorale à travers l'étude systématique, comme préparation sérieuse au ministère pastoral et éducatif.

60. La Communauté piariste s'engage à :

- offrir l'accompagnement adéquat à la croissance et le discernement vocationnel ;
- créer les conditions pour donner fin à la formation initiale des scolastiques ;
- choisir des *écoles* adaptés à leurs études de théologie ;
- fournir une communauté formative spécialement adaptée à l'âge psychologique et spirituelle des candidats et à ses études et engagements religieux ;
- discerner avec eux l'option pour le ministère ordonné.

61. Les formateurs et les candidats sont invités à ce stade à :

- Créer un environnement communautaire rendant possible les relations interpersonnelles de service, la pratique de la correction fraternelle et le discernement personnel et communautaire.
- L'étude responsable de la théologie.
- L'élaboration des projets personnel et communautaire.
- La participation, à leur niveau, à des pratiques ministérielles, de préférence piaristes.
- Une expérience spirituelle profonde et mature.

62. Option du candidat et évaluation :

- À la fin de chaque année, le scolastique demandera le renouvellement des vœux par écrit, énonçant les raisons.

- À son moment, il demandera par écrit les ministères de lecteur et d'acolyte
- L'équipe de formation, à la fin de chaque année, évaluera par écrit le candidat à la lumière de l'objectif de la deuxième phase du *scolasticat* pour proposer, le cas échéant, son admission au renouvellement des vœux et pour proposer son passage à la préparation spéciale à la *profession solennelle*, le cas échéant.
- On évaluera également si le candidat a atteint suffisamment de liberté et maturation personnelle pour un engagement de vie avec la *profession solennelle* et les *ordinations* diaconale et sacerdotale.

LES QUATRE DIMENSIONS DE LA FORMATION PIARISTE À CHAQUE ÉTAPE CONSIDÉRÉES GLOBALEMENT DANS TOUTE LA FORMATION INITIALES

63. Afin que le candidat se développe harmonieusement dans tous les aspects de sa personne et de son être piariste, à chaque étape de sa formation, il prendra soin de sa dimension religieuse, chrétienne, humaine et calasanctienne. Chacune des dimensions sera intégrée à la suivante, et toutes aboutissent à l'aspect calasanctien ou charismatique comme un élément intégrateur et unificateur. Le candidat vit et développe les quatre dimensions de la formation piariste d'une manière aussi unifiée que possible sous la motion de la grâce de l'Esprit Saint, la connaissance de soi et l'aide de ses formateurs, en prenant Saint Joseph de Calasanz comme modèle vif et immédiat de sa suite du Christ.

64. Objectif spécifique de la dimension humaine. À la fin de la formation initiale, chaque candidat sera progressivement atteint une personnalité cohérente, la maturité psychologique, avec une capacité concomitante de relation interpersonnelle, une capacité éprouvée de discernement et une bonne préparation culturelle, par l'assimilation cognitive, comportementale et affective des contenus formatifs propres de cette dimension, atteignant ainsi l'aptitude requise.

65. Objectif spécifique de la dimension chrétienne. À la fin de la formation initiale, chaque candidat aura progressé correctement dans le processus de transformation de sa personne à l'image de Jésus grâce au travail de l'Esprit sous la protection de Marie, la guide du formateur et avec ses propres efforts, grâce à l'élaboration des contenus de formation propres de cette dimension, atteignant ainsi la maturité chrétienne requise.

66. Objectif spécifique de la dimension religieuse. À la fin de la formation initiale, le candidat acceptera positivement la suite de Jésus dans la vie religieuse exprimée et réalisée dans la consécration spéciale par des vœux religieux, vécue dans la communauté et axée sur la mission piariste, grâce à l'élaboration des contenus de formation de cette dimension, atteignant ainsi la maturité religieuse nécessaire.

67. Objectif spécifique de la dimension calasanctienne. À la fin de la formation initiale, le candidat acceptera vitalement le *projet piariste* de vie contenu dans les Constitutions, éclairé

par l'expérience de Calasanz, dans la communauté de l'Ordre d'piariste, identifié avec la mission confiée par l'Église aux Écoles Pies, grâce à l'élaboration des contenus de formation de cette dimension, atteignant ainsi la maturité calasancienne requise.

Dans chacune des trois phases de formation : pré-Noviciat, Noviciat et Scolasticat.

Pré-noviciat

68. Objectif spécifique de la dimension humaine : continuer avec le discernement vocationnel, plonger dans un processus de connaissance de soi de sa personne et son histoire, pour prendre conscience de ses motivations et les développer, et aussi pour intégrer les attitudes et les habitudes nécessaires pour apprendre à vivre en communauté fraternelle et travailler en équipe.

69. Objectif spécifique de la dimension chrétienne : préciser le sens de la vie chrétienne, à travers une première vision globale et structurée de la foi, centrée sur la personne de Jésus Christ, pour pénétrer dans son environnement et cultiver une relation avec le Seigneur.

70. Objectif spécifique de la dimension religieuse : préciser le sens pour le candidat de la vie religieuse, découvrant mieux sa signification et valeur dans l'Église et dans le monde, pour accepter l'appel à elle.

71. Objectif spécifique de la dimension calasancienne : clarifier la connaissance de St. Joseph de Calasanz et les Écoles Pies, par le biais des in-

formations adéquates et attrayantes à leur sujet, pour opter pour le *noviciat* piariste.

Noviciat

72. Objectif spécifique de la dimension humaine : démarrer le processus vers une synthèse équilibrée de toutes les facettes de la personnalité, l'effectuant dans l'espace communautaire piariste, pour découvrir les forces et compétences personnelles et la capacité à vivre en groupe communautaire.

73. Objectif spécifique de la dimension chrétienne : approfondir l'expérience de la foi chrétienne, en la vivant comme don de la grâce et comme une vocation qui nécessite par conséquent l'effort ascétique, pour former l'homme nouveau en Jésus-Christ par l'intermédiaire du Saint-Esprit et l'action de Marie.

74. Objectif spécifique de la dimension religieuse : faire une expérience authentique de vie religieuse piariste, en intériorisant les éléments fondamentaux de la même, pour se préparer avec l'aide maternelle de Marie à la consécration personnelle par la profession.

75. Objectif spécifique de la dimension calasanctienne : Découvrir d'une manière vitale itinéraire spirituel de Calasanz, le projet de vie décrit dans les Constitutions, et la réalité actuelle des Écoles Pies, par le biais de lectures et travaux, des contacts personnels, la connaissance de communautés et institutions, etc., afin de les voir et les sentir comme propres.

Scolasticat, dans sa première phase

76. Objectif spécifique de la dimension humaine : renforcer le processus de croissance personnelle dans un environnement ouvert, dans l'aspect ecclésial et culturel, au moyen de la propre maturation émotionnelle et personnelle, l'accomplissement du projet personnel et les études, pour se sentir réalisé comme personne dans la communauté piariste.

77. Objectif spécifique de la dimension chrétienne : progresser évangéliquement en tant qu'individu dans la communauté piariste, avec l'expérience de la foi en Jésus Christ, les valeurs de l'Évangile et un chemin piariste de spiritualité, pour la configuration de sa nouvelle personnalité qui reflète l'être chrétien.

78. Objectif spécifique de la dimension religieuse : progresser dans l'expérience fidèle des disciples dans les évangiles et dans l'option quotidienne et joyeuse de la consécration religieuse, acceptant également tout ce que de démission (ascétisme) signifie son choix de l'amour du Christ. Ainsi il consolide son expérience de vie religieuse, sa spiritualité spécifique et sa mission, pour s'identifier plus pleinement avec la vocation piariste.

79. Objectif spécifique de la dimension calasanctienne : approfondir vitalemment dans le projet de vie, décrit dans les Constitutions et les Règles et dans l'histoire et le présent des Écoles Pies, par le biais de lectures et de documents sur l'œuvre de Calasanz, des contacts personnels, la connaissance de communautés et des institutions, des expériences pastorales et éducatives, etc., afin de les évaluer et les assumer comme propres.

Scolasticat, dans sa deuxième phase

80. Objectif spécifique de la dimension humaine : arriver à la première maturité de l'âge adulte par le biais du développement de l'équilibre personnel, de la capacité pour la convivialité et le service et la cohérence des habitudes personnelles, pour faire un choix ferme et définitif pour la vie.

81. Objectif spécifique de la dimension chrétienne : approfondir sur le mystère chrétien avec des études bibliques et théologiques, pour le vivre d'une manière plus pleine et totalisante.

82. Objectif spécifique de la dimension religieuse : mûrir harmonieusement et unitairement l'expérience de la vie religieuse apostolique, intégrant en elle le mode de vie et l'action ministérielle du piariste et l'appartenance à l'Église, pour être disponible pour la consécration définitive par la *profession solennelle*.

83. Objectif spécifique de la dimension calasanctienne : approfondir vitalemment dans l'œuvre de Calasanz, dans le sens du ministère spécifique décrit dans les Constitutions et Règles et dans l'histoire, les présent et les projets futurs des Écoles Pies à travers des expériences pratiques, lectures et travaux, contacts personnels et la connaissance de communautés et institutions, etc., afin de les évaluer et les assumer comme propres.

JALONS D'UNE SIGNIFICATION PARTICULIÈRE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION ET POUR LA VIE DU PIARISTE

84. Les jalons d'une importance particulière dans le processus vital et formatif du piariste

sont en relation avec le renouvellement annuel des vœux, l'institution des ministères, la profession solennelle et les *ordinations*. Même si pas tous ces événements se produisent dans le stade de *scolasticat*, comme dans les cas de la profession solennelle et les *ordinations*, il semble souhaitable d'exposer ici, au sein de l'étape de *scolasticat*, leur sens, importance et préparation.

85. Après la profession simple, renouvelée chaque année, les scolastiques recevront progressivement de l'Ordre et de l'Église, divers services et ministères qui n'impliquent pas l'ordination sacramentelle, mais une mission calasanctienne et ecclésiale. Les célébrations dans lesquelles ces services sont confiés, marqueront des jalons dans l'itinéraire de formation des candidats et seront l'expression de la croissance personnelle et l'engagement avec la mission de l'Ordre et de l'Église, jusqu'au moment de l'engagement définitif de la profession solennelle et, le cas échéant, l'*ordination* diaconale et sacerdotale.

86. Dans la première phase du *scolasticat*, les candidats auront accès aux ministères reconnus par l'Ordre: le ministère «de l'éducation chrétienne» et le ministère «du service aux enfants pauvres».

Ces ministères internes seront institués dans des actes de la prière communautaire, présidés par le Supérieur Majeur ou son délégué, le premier après une année de la profession simple et le second avant la fin de la première phase du *scolasticat*.

87. Au cours de la deuxième phase du *scolasticat*, les candidats recevront les «ministères

institués » de l'Église du lectorat et acolytat. Ces ministères ecclésiastiques seront institués dans des célébrations liturgiques, selon le rituel commun de l'Église, présidées par l'Évêque ou par le Supérieur Majeur. Il est important que la réception se produise au moins un an avant la *profession solennelle*.

88. L'itinéraire de formation du piariste culmine avec l'engagement de la *profession solennelle* et, le cas échéant, avec la réception des ministères ordonnés (le diaconat et la prêtrise).

89. Objectif du ministère reconnu de l'éducation chrétienne : être reconnu et confirmé comme éducateur chrétien tandis qu'il se prépare progressivement pour le plein exercice de la mission piariste ; découvrir et vivre le ministère piariste comme mission éducative et internaliser les Constitutions du point de vue de notre ministère.

90. Objectif du ministère reconnu de service éducatif aux enfants pauvres : être reconnu et confirmé comme serviteur des enfants pauvres dans le *peuple* de Dieu ; découvrir et faire l'expérience du ministère piariste comme un service aux enfants et aux jeunes ayant besoin d'éducation et internaliser les Constitutions du point de vue du service éducatif des pauvres.

91. Ministère institué de Lecteur : être reconnu et confirmé comme serviteur de la Parole dans le *peuple* de Dieu, surtout chez les enfants et jeunes ; découvrir le piaristes comme catéchiste et témoin de la Parole chez les enfants et les jeunes dans des expériences qui soient significatives et internali-

ser les Constitutions depuis le service de la Parole et la *catéchèse*.

92. Ministère d'Acolyte : être reconnu et confirmé en tant que serviteur à l'autel eucharistique dans le *peuple* de Dieu, surtout chez les enfants et jeunes ; découvrir le piariste comme animateur et promoteur du culte à Dieu en esprit et en vérité et internaliser les Constitutions du point de vue du don de la propre vie, liée à l'Eucharistie et à la célébration liturgique.

93. Renouvellement annuel des vœux. La consécration dans la vie religieuse, même prise dès le début dans un sens tendant à signifier d'être permanente pour la vie, vient expérimentée temporairement selon les normes du Droit général et propre. C'est pourquoi, année après année, jusqu'à la Profession Solennelle ou définitive, le scolastique renouvèlera officiellement ses vœux dans une célébration liturgique, comme indiqué dans notre Rituel.

Le renouvellement annuel des vœux a pour but que le profès « de simples » assume, par la connaissance et l'expérience, tout ce que la consécration religieuse signifie dans la vie piariste. Précédemment il se préparera chaque année à franchir une nouvelle étape vers l'engagement définitif par la prière et le discernement. Encouragé à continuer, il demandera par écrit le renouvellement des vœux au Supérieur Majeur, qui le lui accordera ou pas, selon notre Droit.

La célébration du renouvellement des vœux se fera au sein de la communauté formative, de manière simple mais digne et significative.

94. La *profession solennelle*. Dans notre Ordre elle se fait six ans après la profession simple. Dans des cas particuliers, elle peut être retardée, comme maximum, jusqu'à neuf ans après la première, selon décision du Supérieur Majeur. Pour être réduite à moins de six, à l'exception de la durée prescrite dans le Droit universel, l'autorisation du P. Général est nécessaire. La dispense du temps prescrit observera les critères suivants : a) des cas exceptionnels ; b) vote justifié et unanime de l'équipe de formation ; c) âge avancé du candidat et maturité suffisante ; d) études théologiques achevées ou en phase d'achèvement imminent.

95. Préparation à la Profession Solennelle. Elle se fera, de manière à la fois doctrinale et spirituelle, pendant une durée de temps convenable, préférablement un an. En outre, le scolastique aura une préparation immédiate d'un mois, y compris des exercices spirituels préparatoires. Avec la préparation on cherche : à) se préparer intérieurement à recevoir le don de l'Esprit dans la *profession solennelle*, faite en vrai *pauvre* de la Mère de Dieu, par pur amour du Seigneur dans le service aux autres ; b) internaliser les Constitutions depuis le sens de la consécration totale, complète et définitive à Dieu dans les Écoles Pies.

96. L'Ordre du diaconat a comme but :

- a) S'identifier avec le Christ, *serviteur* de Dieu, au service des petits et des personnes dans le besoin.
- b) Incarner le service ou diaconie ecclésiale faisant parvenir l'amour du Christ aux membres

les plus faibles de la communauté chrétienne, en particulier les enfants pauvres.

- c) Distribuer officiellement le pain de la Parole et l'Eucharistie dans l'Église.

97. l'Ordre sacerdotal a comme but :

- a) Se configurer avec le Christ Prêtre étant une présence renouvelée de Jésus Maître-Prêtre-Berger parmi les enfants et les jeunes.
- b) Exercer le ministère de la Parole, les Sacrements et la *guide* de la communauté ecclésiale dans nos établissements éducatifs, comme une exigence de la tâche éducative qui se déroule en eux (caractère sacerdotal de notre mission).
- c) Commencer pleinement l'union existentielle entre la vie et la mission qui jaillit de notre consécration religieuse piariste et du ministère du sacerdoce piariste.

RÉALITÉS COURANTES DANS LE PROCESSUS DE FORMATION DU PIARISTE

Agents

98. Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit :

Dieu qui choisit et appelle, est en même temps celui qui éduque et renforce afin que le projet divin s'accomplisse dans le monde, comme on le voit dans l'histoire du Salut. Ceux qui sentent en eux la voix du Seigneur qui leur donne une mission spéciale dans l'Église doivent être se laisser transformer par l'Esprit en icône de Jésus, l'uni-

que Maître, et vivre étroitement unies à Lui et le servir de tout leur cœur.

Et en même temps qu'ils scrutent les signes de Dieu dans l'histoire, ils doivent lui obéir généreusement à et le servir dans les plus petits comme Marie, la servante du Seigneur. Elle a toujours vécu unie à son Fils, qu'elle a élevé dans son enfance, et a participé à son œuvre de rédemption du monde, en accomplissant à tout temps la volonté du Père. Marie est exemple de fidélité pour tous les croyants, guide lumineuse dans la suite de Jésus et mère spirituelle de tous les disciples. Sous sa protection, Calasanz fonda l'Ordre des Écoles Pies, et par conséquent chaque piariste doit lui confier la croissance spirituelle de sa personne. Ainsi il doit il se dispose à être vraiment *pauvre* de la Mère de Dieu par pur amour du Seigneur, selon le voulait notre Saint Père, Saint Joseph de Calasanz.

99. C'est une aussi médiation à prendre en compte dans la formation, la réalité de la vie et toute sa richesse de relations :

- a) Avec sa famille, avec des adolescents ou des jeunes hommes du même âge, avec des candidats d'autres instituts et camarades des *écoles* qu'ils fréquentent, avec la famille calasanctienne et avec l'environnement social et culturel ;
- b) À travers les médias sociaux avec tous les éléments qui composent l'environnement culturel et l'utilisation du temps libre. Dans les circonstances actuelles, d'un accès facile et répandu dans le monde des nouvelles technologies de

communication et d'information (informatique, internet, etc.) et d'un développement progressif et imparable, le piariste apprend, déjà dans la *formation initiale*, son utilisation pour un usage instrumental et approprié, concorde avec notre style de vie consacrée, en évitant toute utilisation inadéquate selon notre condition vocationnelle.

- c) L'inondation des médias actuels, dont le développement va augmenter, exige aujourd'hui plus que par le passé, la surveillance sur le développement de la personnalité et le contrôle ou la maîtrise de soi. Toutes ces offres et influences, auxquelles maintenant personne ne peut se soustraire, exigent des personnes qui sachent comment traiter avec eux et en tirer profit. Une image active de la propre vie, le sport, la méditation, la création et la culture de bons amis, à commencer par ceux de la communauté, sont des éléments importants. Il l'est aussi une sorte d'ascétisme et la capacité d'être en mesure de se mettre des limites à lui-même.

100. Les Supérieurs de l'Ordre :

Le P. Général a la tâche de promouvoir la fidélité créative au charisme calasanctien, l'identité et unité institutionnelles dans toutes les communautés de formation de l'Ordre et d'assurer le respect du *directoire de formation*.

Le Supérieur Majeur est le premier responsable de la tâche formative. C'est pourquoi : il forme l'identité des communautés formatives de sa Démarcation et conseille dans les communautés interdémarcationnelles, en les prenant comme

propres ; offre des formateurs parmi les religieux plus appropriés de sa Démarcation et facilite et stimule leur formation préalable et la permanente ; il assure l'accomplissement des objectifs de la formation en communion avec l'Ordre ; voile pour la formation calasanctienne des candidats et cherche les *centres d'étude* afin d'assurer une formation sérieuse ou donne des critères dans le cas de *maisons interdémarchationnelles*.

Le Supérieur Majeur, dans sa Démarcation et en première instance, exclu ce qui est réservé au P. Général, admet les candidats et détermine leur chemin à des stades ultérieurs en relation étroite avec les formateurs ; visitez au moins trois fois par an le Noviciat et une fois le *scolasticat*, tel que prescrit par les Règles ; demande information au P. Maître, par écrit et avec la périodicité établie ; fortifie ses frères dans la vocation à prend soin surtout de ceux qui ont plus besoin et soutien avec responsabilité la tâche des formateurs.

Dans les *maisons interdémarchationnelles*, que chaque Supérieur Majeur considèrera comme propre à sa Démarcation, il se guidera par ce qui est exprimé dans leur *statut*, approuvé par le P. Général, en appliquant « *mutatis mutandis* » ce qui est indiqué dans le paragraphe précédent.

101. Le candidat :

Le candidat, dans sa volonté de s'intégrer dans l'Ordre *piariste*, approfondira dans la connaissance de soi, sous la perspective vocationnelle et dans l'estime du Fondateur et le charisme de l'Ordre. Il accepte l'Ordre tel qu'il est, la sent comme sienne

et est prêt à participer à sa vie et sa mission ; et, qui plus est, il l'enrichit avec sa contribution personnelle dans sa croissance et son renouvellement. Un des signes les plus manifestes de ce processus est l'engagement du candidat dans la *pastorale des vocations*.

Depuis le début du processus de formation, le candidat recevra des informations suffisantes sur ce processus, avec des indications opportunes sur les temps, les lieux et les modalités. De cette façon il se préparera spirituellement et psychologiquement pour suivre la voie de sa formation.

La personne du candidat est un agent irremplaçable dans sa formation, collaborant activement avec l'action de l'Esprit et la nécessaire médiation des personnes, les supports de formation et les institutions.

102. Le Formateur :

Alors que la responsabilité de la formation est un engagement de toute la communauté, y compris le candidat, la réalisation concrète de ce programme de formation et l'accompagnement dans la vie des candidats correspond, dans le sein de la même, au P. Maître. Nommé selon notre Droit, il devra être libéré de toutes les autres obligations lui empêchant de remplir ses fonctions et, tout en respectant ce service institutionnel, il considérera la *maison de formation* comme le lieu de son ministère pastoral piariste.

103. Mission du P. Maître : aider à chaque candidat à découvrir le chemin par lequel Dieu veut le mener au cours de sa vie à travers l'inclinaison interne ou le guide de l'Esprit et des signes exté-

rieurs qui manifestent son dessein pour chacun ; accompagner les candidats dans le processus de formation et évaluer l'itinéraire qu'ils parcourent à travers un dialogue constant et confiant et discerner l'authenticité de leur vocation piariste dans les différentes étapes de la formation initiale.

Il sera équipé des qualités appropriées, ainsi que d'une préparation solide, si possible préalable : équilibre humain ; vie de foi, de prière et d'étude ; capacité pour bâtir une communauté à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la même ; identification complète avec l'esprit et le travail de Calasanz et l'Ordre ; expérience suffisante de la vie et le ministère piariste ; sens ecclésial et une ouverture saine au monde et à l'avenir.

Il aura également des dispositions spirituelles comme sérénité intérieure et attitude d'écoute.

104. Les Maîtres des Scolastiques seront en condition de garantir le suivi personnel de chacun des jeunes, considérant cela comme son obligation principale. Par conséquent, ils n'auront pas d'autres responsabilités qui leur absorberont excessivement et qui leur empêcheront d'être avec les scolastiques, quand ceux-ci sont dans la *maison de formation*.

Le Maître des Novices doit être pratiquement consacré entièrement à sa responsabilité formative. Il convient, toutefois, qu'il ait certaines responsabilités pastorales et éducatives.

105. Il faut garantir un certain degré de stabilité des maîtres. Selon notre Droit, ils sont nommés pour une période de quatre ans ; cependant,

à cause de l'efficacité de leur travail, on doit pointer vers une plus grande stabilité afin de parvenir à une riche tradition formative. Le Maître sera au courant d'être envoyé par l'Ordre pour cette importante mission à travers le Supérieur Majeur, responsable premier de la formation.

106. Le groupe de formation :

Sous la responsabilité et la coordination du P. Maître, l'équipe de formation est composée des profès solennels de la communauté qui ont terminé leur *formation initiale*. L'équipe de formation est appelée pour effectuer une triple tâche :

- institutionnelle : en prenant conscience qu'il agit par mission et pour le compte de l'Ordre ;
- fonctionnelle : étant responsable en solidarité de la marche générale de la Communauté formative ;
- de témoignage : dans l'intégration communautaire et dans l'expérience religieuse ; dans l'amour de l'Ordre et dans la fidélité au Magistère de l'Église ; dans le service pastoral aux membres de la communauté et d'autres services ministériels.

Champs

107. L'Église :

La médiation de l'Église, universelle et particulière, dans la formation des candidats signifie entrer en communion avec elle, ce qui implique : attitude de constante conversion dans son sein ;

acceptation chaleureuse des fonctions du magistère, de sanctification et de gouvernement du Pape et des autres évêques ; sens de la coresponsabilité dans la vie de l'Église à partir de l'aspect prophétique de notre vocation ; partager des expériences communautaires d'évangélisation, de foi et de service ; offre d'évangélisation et de la richesse spirituelle et évangélisatrice du charisme de Calasanz ; promotion concorde de toutes les vocations et participation engagée dans la pastorale d'ensemble, depuis notre ministère pastoral-éducatif. Vivre l'ecclésialité qui nous mène à cordialement aimer l'Église, Peuple de Dieu et « corps » du Christ ; à manifester notre estime confiante des frères dans la foi ; à participer consciemment et de façon responsable dans leurs joies et des espoirs, les épreuves et les difficultés ; à vivre en elle le « Mystère du Salut », entièrement intégrés dans sa vie et sa mission.

108. Souvent, l'origine des candidats est dans des réalités d'Église comme des groupes confessionnels, des communautés, des « nouveaux mouvements ». Afin de maintenir une relation positive avec eux, il est nécessaire d'assumer de la part du candidat, et du religieux piariste, ce qui suit, selon les indications mêmes de l'Église⁴ :

- a) « Un institut, tel que le fondateur l'a voulu et l'Église l'a approuvé, a une cohérence interne qu'il reçoit de sa nature, de sa finalité, de son esprit, de son caractère et de ses traditions.

⁴ Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et Sociétés de Vie Apostolique: «Orientations pour la formation dans les Instituts Religieux», 1989, n. 93.

Tout ce patrimoine est l'axe autour duquel sont conservées à la fois l'identité et l'unité du même Institut et l'unité de vie de chacun de ses membres. C'est un don de l'Esprit à l'Église qui ne peut pas résister aux interférences ou mélanges. Le dialogue et partage au sein de l'Église supposent que tout le monde a pleinement conscience de son identité.

- b) Un candidat à la vie religieuse d'un ou l'autre de ces mouvements ecclésiaux se met librement, quand il entre au noviciat, sous l'autorité de supérieurs et des formateurs désignés légitimement pour le former. Il ne peut donc pas dépendre en même temps d'un responsable sans rapport avec l'Institut auquel il appartient déjà, même si auparavant il a appartenu à ce mouvement. L'unité de l'institut et l'unité de vie des novices sont ici en jeu.
- c) Ces exigences continuent au-delà de profession religieuse afin de rejeter tout phénomène de pluri-appartenance, au niveau de la vie spirituelle personnelle du religieux et de sa mission. Si elles ne sont pas respectées, la communion nécessaire entre religieux et laïcs risquerait de dégénérer dans la confusion parmi les plans susmentionnés ».

109. Nos candidats se formeront à la responsabilité ecclésiale de promouvoir et intégrer les laïcs dans nos œuvres et de leur faire partager la spiritualité, pédagogie, ministère et charisme piariste. Pour faciliter cela, on verra à que les *maisons de formation* soient proches d'une de nos

œuvres, en maintenant avec elle une relation positive de collaboration, à l'intérieur du plan de formation.

110. La société :

Les candidats assumeront, depuis l'étape de la formation initiale, les défis que la société leur présente, se formant également à partir d'eux pour obtenir une responsabilité plus équilibrée et plus profonde pour interpréter et répondre à ces événements.

Les enfants et les jeunes forment socialement et culturellement un monde spécifique, qui, pour les Piaristes, acquiert la valeur d'un lieu théologique de l'appel et la rencontre avec Dieu.

Par conséquent, tout candidat s'exercera dans le maintien de contacts avec eux, en optant pour eux et leur monde, en comptant sur leurs contributions à la société et l'Église. Ainsi il acquerra une conscience de paternité spirituelle à leur égard de manière que par son action apostolique il donnera vie à des hommes nouveaux, engagés à améliorer le monde et à collaborer dans la communauté ecclésiale.

111. L'Ordre :

La Communauté piariste est chargée d'offrir les moyens nécessaires pour accueillir les vocations et les accompagner selon les critères et lignes directrices établies sur le plan institutionnel. Elle l'exerce en priant pour les vocations ; en invitant des jeunes chrétiens aptes à partager la vocation piarist ; en fournissant chaleur et soutien aux for-

mateurs et en cherchant de nouvelles façons de vivre la vocation piariste plus conformes avec les exigences du Royaume de Dieu et les signes des temps d'aujourd'hui.

La communauté piariste doit être consciente de l'importance de sa vie et son témoignage dans la formation de nos candidats, comme modèle d'identification et comme un endroit où les nouveaux piaristes peuvent et doivent être accueillis.

112. La Communauté formative :

Les candidats sont accueillis dans la Communauté de formation, qui constitue l'espace propre d'accompagnement pour le développement vocationnel. Tous ses membres sont à la fois les agents actifs et les destinataires de la formation : tous sont en relation.

Tous les membres de cette Communauté – candidats et formateurs – constituent une seule et unique communauté. Mais en prenant les décisions et en définissant les exigences et le style, on respectera les différentes responsabilités ou les rôles et les degrés d'engagement avec l'Ordre.

Leur mode de vie est directement inspiré en ce qui est contenu dans les Constitutions sur la communauté piariste. Ses caractéristiques propres comme *maison de formation* répondront à ce Directoire sur la formation du piariste, conservant sa propre autonomie par rapport à d'autres communautés et œuvres, même dans le cas d'être impliquée en elles en raison de demeure ou travail.

113. Constitution de la *maison de formation* :

Pour constituer une *maison formation*, outre les exigences signalés par le Droit, les conditions suivantes doivent être remplies: a) siège stable (pas de changement en permanence) ; b) trois religieux de voeux solennels, dont deux doivent être des prêtres ; c) la présence d'un prêtre avec la nomination de Maître comme principale responsable de la formation, qui peut également être le Recteur ; d) nombre suffisant de candidats selon la catégorie de la *maison* séparément (*noviciat* ou *scolasticat*).

114. La *maison de formation* doit posséder les caractéristiques suivantes : conçue et structurée pour le travail formative ; dans un environnement extérieur et intérieur de la pauvreté, selon le projet de vie piariste ; équipée avec des conditions qui favorisent l'étude, la prière et d'autres activités de formation et, si possible, à proximité d'une institution à nous, mais indépendante de celle-ci.

Pour grandir dans la conscience d'Ordre et de Démarcation, les Maisons de formation seront ouvertes à des manifestations d'un certain relief organisées par elles, en participant et en collaborant. On facilitera la connaissance de leur histoire et aussi de leur réalité

Moyens et stratégies

115. Pour la croissance équilibrée du candidat il est fondamental que la communauté de formation vive avec intensité son projet communautaire de vie, surtout la prière et la célébration, la coexistence, le silence, l'étude, la mission piariste, l'enga-

gement apostolique et sociale et les autres travaux et services communautaires. La formation des jeunes sera nucléaire dans le projet communautaire.

De cette façon, la communauté pourra vivre de manière religieuse et austère et incarner un style particulier de présence dans l'environnement social dans lequel elle est insérée, participent en lui depuis la mission de l'Église et de l'Ordre.

Ce projet communautaire fera que les candidates assument d'une manière critique les expériences qui déclenche l'influence sociale et environnementale.

116. Parmi les moyens communs à utiliser dans la tâche de formation il y a l'accompagnement humain et spirituel personnalisé et en groupe par le Maître, la réflexion personnelle, l'étude et la méditation de la Bible, la prière personnelle et communautaire, le discernement spirituel, les relations interpersonnelles saines et positives où les candidats et les formateurs s'éduquent les uns les autres.

Critères

117. Dans le discernement de l'aptitude des candidats à la vie et la mission piaristes, on tiendra compte de l'attitude personnelle d'ouverture à la connaissance de soi, l'humilité pour s'accepter lui-même, l'esprit de service aux autres, l'ouverture au dialogue et aux lignes directrices et critères de formation, le désir de grandir dans la vocation, l'effort d'apprendre et la disponibilité. Ces qualités seront évaluées, en particulier dans le passage de chaque étape du processus de for-

mation, avec des indicateurs pointant un progrès vers le haut. Il faut tenir particulièrement compte des documents institutionnels sur « le profil du piariste » et les « critères de formation aux divers stades de la *formation initiale* » qui sont attachés à ce Directoire en pièce jointe.

L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ DES STYLES D'APPRENTISSAGE

118. Avoir des critères de formation, communs de base, pour les divers stades de la formation est une bonne chose pour tout l'Ordre. Pour promouvoir la convergence des critères, on fera des réunions de formateurs tant au niveau de Secteur comme de Circonscription et d'Ordre. Lors de ces réunions, la présence des Supérieurs Majeurs respectifs est conseillée. Pour le *secteur* et la *circonscription*, le rythme sera semestriel et annuel ; pour l'Ordre une ou deux fois dans les six prochaines années.

119. L'identité particulière et différenciée de chaque candidat est prise en charge et valorisée, tant dans sa manière d'être que dans sa culture d'origine. Tous, candidats et formateurs, s'efforceront dans l'intégration positive de ce qu'il y a de commun, ce qui unit, et de spécial qui fait la différence, afin que l'interrelation entre l'une et l'autre réalité contribue à un enrichissement plus grand des personnes. Par conséquent, on favorisera, d'une part, les racines culturelles, et d'autre part, la complémentarité du travail et l'appréciation pour ce qui nous unit comme piaristes.

ÉTUDES
(*RATIO STUDIORUM*)

ÉTUDES (RATIO STUDIORUM)

LES ÉTUDES DANS LA FORMATION PIARISTE

120. Saint Joseph de Calasanz mit en place dans les premières Constitutions de l'Ordre (1622) un ensemble d'études que le religieux piariste devrait suivre. À cette fin, il fonda des *maisons particulières* et mit au point des programmes appropriés ; il choisit les meilleurs enseignants à sa portée pour initier les jeunes profès dans les diverses branches de la connaissance, les préparant à l'exercice de l'enseignement dans les Écoles Pies. Certains de ces professeurs étaient bien connus dans le panorama européen des connaissances et a technique, tels que Galileo Galilei, Tommaso Campanella, Scioppio (Shoppe) et Ventura Sarafellini.

121. Les membres de notre ordre sont des personnes qui s'occupent en permanence de leur propre formation et, en elle, de leurs connaissances et études. « Rappelez-vous (piaristes) que, en professant le vœu de l'enseignement, vous avez contracté l'obligation d'apprendre; et vous devez

combiner les études avec la piété solide de telle façon que l'un et l'autre se serviront mutuellement comme stimulus ».

Dans les Constitutions de St. Joseph de Calasanz (1622) se trouve le premier règlement sur les études du piariste ou « Ratio studiorum ». Dans l'histoire de l'Ordre, les études ont été une question d'importance particulière faisant l'objet de règlements successifs jusqu'à nos jours. Nous soulignons les « Ratio studiorum » des Pères Généraux Ch. J. Pirroni (1683), J. F. Foci (1718) et V. Tomek (1959). Plus récemment nous avons le Décret du Chapitre sur les Vocations et les Maisons de formation (1969), « La formation initiale du piariste » (1982) et « La formation du piariste », nn. 150-166 (1991).

122. Dans une attitude humble, le piaristes, avec l'aide de Dieu, s'efforce pour devenir un « digne collaborateur de la vérité » pour travailler intrépidement dans l'éducation des enfants et des jeunes.

Le piariste vit l'exercice pédagogique comme l'exercice d'un ministère. Ministère qui est mis au service du développement des virtualités et la croissance des dons que les enfants et les jeunes gens ont. C'est, par conséquent, un ministère qui favorise la vie car il est orienté vers une réalité créative d'une vie en croissance. Considérée à partir de la foi et de la vocation à la vie piariste, notre ministère de l'éducation est sacré et saint ; ministère de grâce car celui qui l'exerce, comme une consécration de pour vie, devient un digne collaborateur de Dieu pour accomplir dans le monde son projet de création et salut.

123. La devise calasanctienne de « Piété et Lettres » indique que la vie du piariste se déroule dans la combinaison harmonique de l'étude et l'expérience spirituelle. « Harmonisez – écrivait Calasanz – l'étude avec l'ardeur de la piété afin que les deux s'appuient réciproquement ».

La vie « mixte », de contemplation et action, telle comme notre fondateur a conçu la vie piariste, implique un équilibre sain entre les deux dimensions ; ici, entre la prière et l'étude. L'équilibre apporte, en outre, une interrelation des deux réalités : l'étude trouve dans la prière motivation et force pour surmonter les difficultés, et la prière trouve dans l'étude l'expérience de la vie, réalisme et sens expérientiel.

Lorsque dans ce Directoire, comme dans les *documents de base* de l'Ordre, on parle d'étude, on ne se réfère pas à un intellectualisme insouciant de la vie ou idéologique, mais à la meilleure dotation et capacitation de l'intelligence que Dieu a placé dans chacun, comme le « talent » évangélique à développer.

124. L'étude et le travail intellectuel, en tant que l'expression fondamentale du quatrième vote au cours de la période de formation, doit être vécu non seulement dans sa valeur individuelle de croissance et développement personnel, mais avec le point de vue social propre de celui qui se sent solidaire avec les autres dans la loi commune du travail et s'apprête à être un instrument humainement efficace dans le ministère de l'éducation auquel il se sent appelé. En plus, la lumière de la

foi stimule le désir de connaître le mystère de Dieu, de l'homme et la création, allume l'amour de la vérité, réveille le sens critique et soutient le sacrifice et la constance propres du travail intellectuel.

125. L'étude est l'une des principales obligations de nos candidats au cours de la formation initiale, de manière qu'ils consacreront la plupart de leur temps à lui. Pour leur faciliter cette tâche, on ne leur confiera pas des fonctions et des emplois qui empêchent leur dévouement aux études. Le Supérieur Majeur et la communauté formative assureront avec exigence le développement des études de chacun de ses membres.

126. Études et formation sont deux réalités en relation. Pensant, cependant, à la formation de la personne, on donnera la priorité au processus de formation, pas toujours en parallèle avec les programmes d'études. Le centre du processus de formation est la personne du candidat et sa croissance globale et équilibrée comme religieux piariste. Dans ce processus, les études sont très importantes, mais l'Ordre est à la recherche d'une *formation initiale* qui intègre harmonieusement toutes les dimensions de notre vocation.

127. Au cours du *scolasticat*, on effectuera les études dans la *maison de formation* proprement dite, au moins pour une période de pas moins de six ans, comprenant toujours des études philosophiques et théologiques. Lorsque des études exclusivement civiles sont réalisées immédiatement après l'année de *noviciat*, le temps de *formation initiale* peut être prolongé et il y aura toujours un sérieux discerne-

ment sur l'intérêt ou non de les faire en pensant au processus de formation du scolastique.

128. Dans sa formation intellectuelle, le piaristes intègre deux réalités de son être et de sa mission : éducateur et pasteur.

ÉTUDES AVANT LE NOVICIAT

129. Les candidats au *noviciat*, s'ils aspirent ou non aux Ordres Sacrés, doivent avoir suivi les programmes d'études requis dans leur pays pour commencer l'enseignement supérieur. Ces études doivent être accompagnées de leurs brevets et diplômes respectifs.

Étant donné que les études futures, habituellement de type universitaire, doivent donner la qualification nécessaire pour exercer notre ministère éducatif et pastoral dans l'Église et la *société*, il est nécessaire que nos candidats, avant le *noviciat*, possèdent les diplômes académiques qui seront nécessaires pour de telles études.

Toutefois, le Supérieur Majeur a qui correspond d'accorder l'admission au *noviciat*, prendra en compte les particularités de chaque candidat et de sa région.

130. Le supérieur Majeur, conseillé par les formateurs, verra l'intérêt que, au moins une partie des études ecclésiastiques – en particulier « la Philosophie » – soit effectuée avant le *noviciat*, selon les lieux et le processus vocationnel du candidat, de façon à profiter aussi ces années pour les études futures.

Comme pasteur il acquiert une connaissance large et solide de la théologie et de la pastorale ; en tant qu'éducateur il se forme dans les sciences humaines et pédagogiques, mais aussi dans les méthodes les plus appropriées pour l'exercice pédagogique. Compte tenu de la complexité des études dans la formation initiale du piariste, les études de théologie ou ecclésiastiques, les études civiles et les études spécifiques pour le ministère piariste sont traitées séparément.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES ET THÉOLOGIQUES

131. En parlant de la formation théologique ont tien à l'esprit, surtout, la formation que l'Église demande aux candidats à la prêtrise.

Notre formation théologique comprend l'exposition globale et systématique de la philosophie et de théologie que l'Église exige des prêtres. La formation théologique du piariste, jumelée à une expérience profonde de la foi, ne sera pas réduite à la seule transmission d'un contenu doctrinal, mais elle suscitera des préoccupations, formera des critères, créera des attitudes de vie, construira une pensée propre et créative, promouvra une conscience critique, basera solidement la vie spirituelle et imprègnera le candidat de l'esprit pastoral.

Par les études théologiques, le candidat non seulement acquiert des connaissances mais aussi il approfondit sa foi et s'initie dans l'intégration de la doctrine avec les domaines spirituel et pastoral.

132. En plus de la profondeur de la formation ainsi conduite, on doit garder à l'esprit que la vie et

la mission piariste dans le monde actuel exigent la capacité de dialoguer avec les différents modes de pensée, la volonté d'évaluer le pluralisme idéologique et religieux, l'attention à l'avancement des sciences humaines et positives, une saine ouverture au monde dans lequel nous vivons et un tact spécial pour éclairer le futurs au milieu des enfants et des jeunes. Enfin, la formation théologique initiale doit réveiller chez les candidats une attitude d'apprentissage continu dans leur vie.

133. La législation ecclésiale demande que ces études soient réalisées avec un dévouement priorité toujours, et exclusive dans le cas des études strictement théologiques.

134. L'objectif du cycle philosophique de deux ans (ou équivalent), qui peut être séparé des études strictement théologiques ou intégré avec eux, est d'acquérir une connaissance solide, critique et cohérente du monde, de l'homme et de Dieu, ainsi que des courants de la pensée universelle, afin d'améliorer sa propre culture, dialogue avec l'homme d'aujourd'hui et se préparer à des études proprement théologiques.

135. L'étude de la Philosophie comprend trois domaines : systématique, historique et sciences auxiliaires (dans une typologie triple : sciences exégétique-herméneutiques, exactes et historique-sociales), tels que la sociologie, la psychologie, la phénoménologie sociale et religieuse, la doctrine sociale de l'Église, la méthodologie de la recherche et certaines introductions théologiques. Les matières obligatoires dans chaque domaine sont

répertoriés dans la « Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis » et énumérés ci-dessous. Les matières optionnelles sont indiquées dans nos Règles et dans le curriculum de ce Directoire.

136. L'objectif des quatre ans (parfois trois ans) des études théologiques de la formation sacerdotale est d'acquérir une connaissance profonde et systématique du Mystère du Salut réalisé dans le Christ, vécu et annoncée par l'Église, pour le convertir en nourriture de la propre vie et ainsi exercer le ministère éducatif-pastoral au service du *royaume* de Dieu et des hommes, surtout les enfants et jeunes gens.

137. L'étude de la Théologie comprend trois domaines : Écriture Sainte, Théologie systématique (fondamentale et dogmatique), Théologie morale, Théologie spirituelle, Pastorale et Liturgie, Droit canonique et Histoire de l'Église. Les matières obligatoires de chaque domaine sont répertoriés dans la « Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis ». Les matières optionnelles sont indiquées dans nos Règles et le curriculum de ce Directoire.

138. Si les programmes fréquentés prévoient le diplôme de *baccalauréat* en Théologie à la fin des trois ans théologiques (ou les cinq ans philosophiques-théologiques), que nos candidats obtiendront ce titre avec les examens requis.

Pour le sacerdoce on requiert encore une année (quatrième ou sixième) principalement d'études pastorales (catéchèse, pastorale des jeunes, accompagnement spirituel...), qui étudieront de manière interne ou dans des *centres spécialisés*. Dans les cas appropriés, on pourra continuer avec le cycle de la *licence* en Théologie.

139. La Profession Solennelle et les Ordres sacrés suivront les normes propres et communes en ce qui concerne les études philosophiques-théologiques requises.

Cela, cependant, ne marquera pas le rythme ou les temps qui impliquent un processus de maturation vocationnelle pour assumer d'une manière responsable la Profession et l'Ordination. Dans cela la maturation personnelle et vocationnelle dans le délai prévu auront la priorité.

ORGANIGRAMME DES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES-THÉOLOGIQUES

140. Les études ecclésiastiques approuvées par l'Église se feront dans les centres d'études des différentes démarcations. En outre, le piariste doit suivre un « curriculum » complémentaire, exigence pour notre ministère spécifique, décrit plus loin. Ce dernier peut se faire comme interne ou fréquentant les cours sélectifs qu'offrent les centres, concentrant l'étude de thèmes dans une année (par exemple, 6^{ème} de théologie ou année pastorale) distribuée tout au long des années de la *formation initiale*.

LES ÉTUDES THÉOLOGIQUES DE CEUX QUI N'ASPIRENT PAS AUX ORDRES SACRÉS

141. Dans les Écoles Pies, celui qui ne se sent pas appelé aux Ordres du Diaconat et Sacerdoce doit se procurer également une formation théologique sérieuse, systématique et complète.

Il devra suivre, par conséquent, les curricula philosophiques-théologiques habituels du premier cycle ou l'équivalent dans un *établissement* approprié. Pour lui restent aussi ouverts les cycles de licence et doctorat en théologie, s'il a les compétences et le consentement du Supérieur Majeur.

ÉTUDES DU PIARISTE SELON SON MINISTÈRE SPÉCIFIQUE

142. À l'intérieur de la formation spécifiquement piariste, il y a des études de grande importance qui préparent plus directement au ministère piariste : sciences de l'éducation (pédagogie, méthodologie, psychologie, sociologie), pastorale (des enfants, de la jeunesse, de la famille, des vocations), pédagogie religieuse et catéchèse, formation dans l'accompagnement spirituel, culture contemporaine religieuse et formation artistique et musicale.

143. Dans les sciences pastorales, nous accorderons une importance particulière à la catéchèse, de façon à ce que les notre acquièrent une préparation qualifiée dans ce domaine. En outre, nous allons essayer de former des spécialistes dans la catéchèse qui pourront promouvoir et orienter le renouvellement constant de l'Ordre.

144. L'Ordre, par l'intermédiaire du Secrétariat Général de la Formation Initiale et le Secrétariat Calasanctien élaborera une proposition de programme global d'études spécifiques pour les piaristes, qui sera officiellement approuvé par la Congrégation Générale et publié pour l'Ordre tout entier.

145. À l'acquisition de connaissances dans les domaines spécifiquement piaristes, doit accompagner une pratique pastorale éducative-pastorale progressive, sérieusement programmée et évaluée, en comptant toujours sur le soutien de piaristes expérimentés.

CENTRES D'ÉTUDES

146. Le Supérieur Majeur choisit le *centre d'études*, cherchant le plus approprié par son sérieux académique et formatif, conformément aux objectifs de la formation initiale des piaristes et le moment ou la phase du processus de l'apprentissage du candidat. Il y aura une relation intense de la communauté formative avec le *centre d'études*.

147. Si les études plus précisément piaristes n'entrent pas dans les programmes et carrières que nos candidats suivent dans les *centres* où ils étudient, ils devront être effectués dans nos *maisons de formation*, avec des programmes définis dans les Plans de formation de la démarcation et avec des professeurs adéquats.

148. Dans nos *maisons de formation* on aura un soin spécial de la *bibliothèque* comme un outil indispensable d'aide aux études. On doit l'équiper, par conséquent, d'œuvres de base et auxiliaires dans les sujets surtout des matières de philosophie, théologie, pastorales, catéchétiques et sciences de l'éducation. En outre, la *bibliothèque* aura une section, aussi complète que possible, d'œuvres de thème calasanctien et piariste. Les formateurs, avec le bibliothécaire, motiveront et

éduqueront nos étudiants dans l'usage fréquent de la bibliothèque.

AUTRES ÉTUDES

149. La réalisation d'études civiles est très importante pour l'Ordre, compte tenu de notre identité. Ces critères devraient être considérés comme guide pour choisir une spécialité particulière :

- a) qui soit orientée et compatible avec l'exercice du charisme piariste ;
- b) les besoins et les projets de l'Ordre et la Démarcation ;
- c) les aptitudes de la personne et un sérieux discernement, au moyen d'un dialogue ouvert entre le candidat et le Supérieur Majeur, après consultation des formateurs, si ces études sont faites au cours de la formation initiale.

150. Au cours de la formation initiale, les études civiles et ecclésiastiques seront faites à des moments différents. Toutefois, dans des circonstances particulières des études civiles et des études de philosophie peuvent être combinées.

Chaque Démarcation détermine dans son Plan de formation l'ordre des études, afin que jamais soit dévalorisée l'importance des études de philosophie et de théologie. Dans l'ordre des études à suivre, on discernera bien si à la fin de son Noviciat, le candidat ou non faire déjà des études « civiles », assurant toujours son progrès spirituel.

151. La spécialisation de nos religieux dans des matières humanistes, scientifiques et linguis-

tiques sera ouverte à ceux qui ont les compétences nécessaires pour ce faire et répondre ainsi aux besoins de l'exercice de notre ministère. On peut dire la même chose pour les études techniques qui peuvent être utiles dans les écoles vocationnelles ou centre de formation professionnelle. Les études de spécialisation, accrédités par les diplômes correspondants, doivent être complétées avec l'habilitation à l'enseignement et, dans certains cas, des travaux de recherche.

Les études de nos religieux doivent avoir le rang d'université par rapport au niveau académique et doivent permettre la qualification nécessaire pour exercer notre ministère dans la Société et dans l'Église.

La diversification des études spécialisées obéira à un programme conçu en prenant en compte en même temps les compétences du candidat et les besoins de la *démarcation* et l'Ordre et approuvé par le Supérieur Majeur.

152. Parmi les études à mener aujourd'hui jour a une particulière importance la connaissance des langues. Parmi nous on étudiera l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien, depuis la formation initiale.

LA FORMATION DES FORMATEURS

153. Les Démarcations fourniront les formateurs nécessaires pour les maisons de formation, aussi les démarcationnelles que les interdémarchationnelles. Pour répondre aux besoins de formation, il est essentiel de préparer un nombre

suffisant de formateurs avec la collaboration de toutes les *démarcations*. Par conséquent, chaque *démarcation* doit avoir un ou plusieurs religieux se préparant dans le domaine de la formation.

On verra à ce que les formateurs, dans la mesure du possible, soient natifs ou suffisamment préparés sur le plan interculturel, surtout dans les *maisons interdémarcationnelles*.

154. Le processus de préparation des formateurs aura essentiellement trois étapes :

- a) Identification des formateurs potentiels. C'est une responsabilité essentielle du Supérieur Majeur. Les formateurs seront principalement des religieux avec expérience dans la vie et la mission piariste ; capables avec leur parole et leur témoignage de guider les candidats vers la perfection évangélique.
- b) Formation préalable. Il est très important pour les formateurs d'acquérir une expérience dans le ministère piariste ; d'être associés, progressivement, dans la pastorales des vocations et la formation initiale ; et de recevoir une formation pour être formateurs, bien dans des Centres spécialisés comme dans la propre démarcation ou dans l'Ordre. La préparation, qui sera théorique et pratique, embrassera les sujets suivants : théologie de la vie religieuse et de la spiritualité ; discernement vocationnel et accompagnement formatif ; anthropologie et d'autres sciences telles que la psychologie et la pédagogie ; formation calasanctienne ; approche de la Bible, liturgie et d'autres questions théologiques fondamentales.

- c) Formation continue. Outre l'approfondissement dans tous les domaines nécessaires pour le bon développement de sa fonction, les formateurs actifs s'occuperont aussi de leur propre culture personnelle, et participeront aux réunions régulières et périodiques des formateurs à différents niveaux et domaines et dans les activités que l'Ordre proposera et programmera pour les formateurs, comme des cours et des réunions.

155. L'objectif essentiel de ce processus est que les formateurs assument la Mission reçue à partir de l'axe de leur propre expérience vocationnelle et se développent dans la conscience de l'importance cruciale du travail formatif en plein cœur de la vocation piariste.

CONSIDÉRATION FINALE SUR L'ÉTUDE

156. Le piariste est amoureux de la culture et de la connaissance, serviteur de la vérité et solidaire pour transmettre et partager ses connaissances pour le bien d'autrui. Sa culture et ses connaissances ne doivent pas servir à son intérêt personnel, ni à aucune exaltation par lui-même ou par d'autres, ni doivent être objet d'auto complaisance ou d'ambition. Il aime la culture comme « collaborateur de la vérité », dans une attitude humble et gratuite.

Le Piariste maintient pendant toute sa vie une préoccupation permanente et une saine curiosité pour apprendre ; il aimera la lecture, la réflexion et la formation continue. Parce qu'il veut apprendre, il est prêt pour enseigner.

**DISPOSITIONS
FINALES POUR LA
MISE EN ŒUVRE DU
PRÉSENT DIRECTOIRE**

DISPOSITIONS FINALES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PRÉSENT DIRECTOIRE

157. Le *Directoire présent pour la formation initiale du piariste*, selon notre propre Droit, est normatif pour toute Ordre. Il comprend des orientations et des directives générales de l'Église pour la formation des religieux et des prêtres ainsi que celles de nos Constitutions et des Règles Communes.

Le Directoire décrit les éléments doctrinaux et opérationnels qui sont considérés comme fondamentaux et communs pour une bonne formation religieuse.

Ce Directoire trace le chemin que devrait suivre tout candidat qui désire entrer dans la Communauté piariste et est admis à elle. Il est écrit dès la fidélité au charisme piariste de l'Ordre et à la réalité sociale et ecclésiale du présent, également ouvert à la créativité et l'adaptation à chacune des réalités particulières qui composent l'actualité des Écoles Pies, assurant comme un bien commun l'unité et la continuité des processus de formation.

158. Pour donner opérativité et efficacité à ce Directoire il est nécessaire que les Démarcations l'appliquent et le traduisent par des projets plus spécifiques pour la formation, où l'on envisage la réalité concrète des cultures, des situations ecclésiastiques, identité démarcationnelle et les besoins de formation des candidats.

Par conséquent les Démarcations définiront l'itinéraire de formation de leurs candidats de manière totale et complète selon ce que chaque Démarcation décidera directement ou dans les réalités interdémarcationnelles plus larges. Tant si l'étape est effectuée dans une *maison démarcationnelle* comme interdémarcationnelle, la Démarcation s'engagera d'une manière coresponsable et l'envisagera comme sienne.

159. Les Démarcations feront leur *plan démarcationnel* de formation, qui peut prendre la nature de Statut. Chaque *maison de formation* aura, en même temps, un *programme de formation*.

160. Le *plan démarcationnel* de formation et les des Programmes de formation des *maisons* seront établis suivant le Directoire et doivent recevoir l'approbation de la Congrégation Générale.

Dans la préparation des *plans* (Démarcations, Circonscription) et des *programmes* (Maisons démarcationnelles et interdémarcationnelles) se fera l'application du Directoire à la propre réalité, développant les aspects qui doivent être définis, développés ou mis au point. Dans quelques cas on devra combler des lacunes normatives ou d'orientation pratique qui ne sont pas dénommées dans le Directoire.

Si le développement du *plan démarcationnel* de formation dépasse les possibilités réelles de la Démarcation ou signifie pour elle une tâche excessive, elle peut se régir directement par le Directoire, s'occupant seulement de l'élaboration des *programmes de formation* correspondants.

Selon notre Droit, les *noviciats* et les *scolasticats* interdémarchationnels sont régis par un Statut approuvé par le P. Général, avec le consentement de son Conseil.

161. Le *plan démarcationnel* de formation initiale fixera le programme d'études, en combinaison avec le processus de formation dans ses différentes étapes, en suivant les directives de ce Directoire.

Il comprendra également certaines dispositions pratiques sur le « stage d'expérience », il là où il est incorporé dans le plan de formation ; la durée et le mode de vacances ; les réunions de formation et les activités de l'été ; l'interruption des études et les éléments évaluables des études, que le formateur doit faire avec le candidat.

162. Enfin, chaque *maison de formation* aura sa *programmation* annuelle, où on reflétera les aspects généraux et spécifiques de la *maison* pour la formation cette année. La *programmation* annuelle est examinée et approuvée par le Supérieur Majeur de qui relève directement la *maison* de formation. Cette *programmation* sera incluse dans la « relation annuelle » que chaque démarcation doit envoyer dans le temps signalé au P. Général.

CONCLUSION

163. La *formation initiale* du piariste, étant un moment privilégié dans sa formation clairement défini dans nos Constitutions et Règles, a un développement normatif et des programmes spécifiques, décrit dans ce Directoire. Il est vitalement ordonné à l'acquisition d'une maturité suffisante et l'autonomie personnelle pour vivre avec pleine liberté et la fidélité les engagements de la vie et la mission piaristes.

La *formation initiale*, assumée et transformé dans une attitude permanente, s'étend tout au long de la vie dans la *formation permanente*, une route de développement harmonieux du piariste adulte dans toutes ses dimensions.

Le but recherché par la *formation Initiale* est d'assumer la nécessité de maintenir active la propre formation.

ANNEXE 1

ANNEXE 1

LES DOCUMENTS DU MAGISTÈRE ECCLÉSIAL SUR LA FORMATION SACERDOTALE ET RELIGIEUSE

NB: On inclut seulement les documents qui ont trait à la formation et qui proviennent du Saint-Siège. Dans les Plans démarcationnels de formation on inclura d'autres documents des Conférences Épiscopales ; des Conférences des religieux et des Églises particulières.

- BENOÎT XVI, « Lettre apostolique annonçant l'Année Sacerdotale » (2009)
- BENOÎT XVI, « Lettre aux séminaristes à l'occasion de l'Année Sacerdotale » (2010)
- CONCILE VATICAN II, « Optatam Totius » (1965) - OT
- CONCILE VATICAN II, « Lumen Gentium » (1964) - LG
- CONCILE VATICAN II, « Gravissimum Educationis » (1965) - GE
- CONCILE VATICAN II, « Perfectae Caritatis » (1965) - PC

- CONCILE VATICAN II, « Dei Verbum » (1965) - DV
- CONCILE VATICAN II, « Gaudium et Spes » (1965) - GS
- PAUL VI, « Evangelii Nuntiandi » (1975) - EN
- PAUL VI, Motu proprio « Ministeria Quaedam » (1975) - MQ
- PAUL VI, Motu proprio « Sacrum Diaconatus Ordinem » (1967) - SDO
- PAUL VI, « Marialis Cultus » (1974) - MC
- PAUL VI, « Evangelica Testificatio » (1971) - ET
- JEAN PAUL II, « Pastores Dabo Vobis » (1992) - POS
- JEAN PAUL II, « Sapientia Christiana » (1979) - SChr
- JEAN PAUL II, « Vita Consecrata » (1996) - VC
- JEAN PAUL II, « Christifideles Laici » (1988) - ChrFL
- CONGREGATION POUR LE CLERGÉ, « Directoire pour le ministère et la vie des prêtres » (2013)
- CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, « Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis » (1985) - RFIS
- CEC, Lettre circulaire sur l'enseignement la philosophie dans les séminaires (1972)

-
- CEC, Lettre circulaire sur les vocations adultes (1976)
 - CEC, Lignes directrices pour l'éducation dans le célibat sacerdotal (1974)
 - CEC, Lettre circulaire sur l'enseignement du Droit Canonique pour les candidats au sacerdoce (1975)
 - CEC, La formation théologique des futurs prêtres (1976)
 - CEC, Instruction sur la formation liturgique dans les séminaires (1979)
 - CEC, Lettre circulaire sur certains aspects plus urgents de la formation spirituelle dans les séminaires (1980)
 - CEC, Lettre circulaire sur l'inscription des séminaristes dans des universités civiles (1971)
- ISUC
 - CEC, Lettre circulaire sur « Pastorale de la mobilité humaine dans la formation des futurs prêtres » (1986)
 - CEC, Lignes directrices pour la formation des futurs prêtres pour l'utilisation des instruments de communication sociale (1986)
 - CEC, La Vierge Marie dans la formation intellectuelle et spirituelle (1988)
 - CEC, Instruction sur l'étude des Pères de l'Église dans la formation sacerdotale (1989)
 - CEC, Lignes directrices pour l'étude et l'enseignement de la Doctrine Sociale de l'Église dans la formation des prêtres (1988)

- CEC, lignes directrices pour la préparation des formateurs dans les séminaires (1993)
- CEC, Document d'information « Période propédeutique » (1998)
- CEC, Lignes directrices sur la formation des séminaristes sur les problèmes relatifs au mariage et la famille (1995)
- CEC, Lettre circulaire « Le problème des Petits Séminaires » (1968)
- CEC, Lettre circulaire « Les Études sur les Églises orientales » (1987)
- CEC, Remarque sur l'institution des Petits Séminaires (1976)
- CEC, Formation des prêtres dans le monde d'aujourd'hui (1990)
- CEC - CICLSAL La pastorale des vocations dans les Églises particulières (1992)
- CEC, Les personnes consacrées dans l'école (2002) (Mission partagée des consacrés et les fidèles laïcs)
- CEC, Laïcs et religieux à l'école (2007). (Éduquer ensemble dans l'école catholique)
- CEC, L'École Catholique au seuil du troisième millénaire (1997)
- CEC, Lignes directrices pour l'utilisation des moyens de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce (2008)

-
- CEC, Décret de réforme des études ecclésiastiques de Philosophie (2011)
 - CEC, «Éduquer pour le dialogue interculturel dans l'école catholique » (2013)
 - CEC, « Éduquer aujourd'hui et demain » (2014)
 - CICLSAL, Collaboration inter-congrégationnelle pour la formation (1998)
 - CICLSAL, « Potissimum institutioni ». Lignes directrices pour la formation dans les instituts religieux (1990) – PI
 - CICLSAL, Vie fraternelle en communauté (1993)
 - CICLSAL, Marche depuis le Christ (2002)
 - CICLSAL – CEC, Lettre sur la Formation des religieux candidats à la prêtrise aux Etats-Unis (1990)
 - CICLSAL, Lettre circulaire « Réjouissez-vous » (2014)
 - CICLSAL, Lettre circulaire « Scrutez » (2014)
 - CONGRÉGATION POUR L'EVANGÉLISATION DES PEUPLES, Lettre circulaire sur la dimension missionnaire dans la formation du prêtre (1970)
 - FRANÇOIS, « Lettre apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'Année de la Vie Consacrée » (2014)
 - CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, La di-

mension œcuménique dans la formation de ceux qui travaillent dans le ministère pastoral (1998)

- CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme* : chap. III. Formation pour l'œcuménisme dans l'Église Catholique (1993)
- COMMISSION PONTIFICALE POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE DE L'ÉGLISE, *Lettre concernant la préparation des séminaristes pour la conservation du patrimoine artistique de l'Église* (1992)
- CODE DE DROIT CANONIQUE, DC 232-264 ; 1008-1054 (1983)

ANNEXE 2

ANNEXE 2

LA FORMATION DU PIARISTE DANS LES CONSTITUTIONS ET LES RÈGLES

Cc = Constitutions de Calasanz, 1621

2C = Constitutions, 2004

2R = Règles, 2004

La Pastorale des Vocations [CC 6-7]

- Importance de la formation des vocations et des religieux (2R 144)
- Exercice de la PV avec la prière insistante, fidélité à la vocation, travail pastoral et la joie communautaire (2R 144, cf. 2R 73; 2 C 39, 103-104)
- Responsabilité personnelle et communautaire (2R 146)
- La responsabilité des Supérieurs Majeurs, avec ses Conseils, et des religieux (2R 147 ; 159)
- Une attention particulière par le Supérieur Provincial (c.-à-d. de la Démarcation) (2R 264. 2)

- Soins par le P. Général (2R 289 c)
- Structures à créer (2R 148)
- Directoires généraux (2R 147)
- Dans chaque Démarcation et chaque maison des coordonnateurs de PV seront nommés (2R 148)
- Réserver une quantité économique pour la PV dans les budgets (2R 148)
- Le patrimoine de l'Ordre devrait contribuer à l'œuvre des Vocations (2R 438 e)

Centres de formation et formateurs

[CC 8-17 ; 2C 108-109]

- Les *maisons de noviciat et scolasticat* sont déterminées par la Congrégation Générale (2R 149)
- *Noviciat* et *scolasticat* démarcationnels et inter-démarcationnels (2R 150)
- Nomination et fonctions des maîtres des novices et scolastiques (2R 151)
- Préparation des futurs formateurs et ceux qui le sont déjà (2R 152; 2C 107)
- Nomination d'adjoints et de professeurs (2R 153)

Avant le Noviciat [CC 8-17 ; 2C 108-109]

- Création et but des centres vocationnels (2R 154)
- Préparation des communautés accueillantes (2R 155)
- Les études qui devront avoir étudié les candidats au *noviciat* (2R 156)

-
- Obligation du *pré-noviciat*. Caractéristiques (2R 157-158)
 - Les qualités du candidat (2R 159)
 - Exigences pour être admis au *noviciat* (2R 160)
 - Age minimum de 17 pour commencer le *noviciat* (2R 160 a)

Noviciat [CC 7 et 18-32 ; 2 C 110-113]

- Noviciats Interdémarchationnels (2R 180)
- Les Noviciats Interdémarchationnels sont régis par leur propre statut approuvé par le P. Général (2R 180)
- Les rapports dans les *noviciats interdémarchationnels* (2R 172)
- Admission à la Profession simple dans les *noviciats interdémarchationnels* (2R 176)
- Le rite d'initiation à la vie religieuse (2R 161)
- Les exercices spirituels précédents de cinq jours (2R 162)
- La durée du Noviciat et *maison* adéquate (2R 163 ; 170)
- Les interruptions et les extensions (2R 164-2R)
- Engagement signé avant le commencer (2R 165)
- Liberté absolue du novice et du Supérieur Majeur de quitter le Noviciat (2R 173)
- Plan de Noviciat identique pour tous les candidats selon le Directoire Général (2R 166)

- Objectifs et contenus éducatifs du Noviciat (2R 167-168)
- Les activités de formation (2R, 169-171)
- Limites (2R 169)
- Périodes possibles en dehors du Noviciat (2R 170)
- Responsabilité spéciale du maître (2R 171)
- Les visites du Supérieur Majeur et les rapports du maître (2R 172)
- Pétition-Déclaration du novice avant la profession (2R 174)
- Cession de l'usage et l'usufruit des biens propres (2R 175)
- Admission à la profession et les étapes précédentes (2R 176)
- Exigences pour la validité de la *profession simple* (2R 177)
- Exercices préparatoires pendant cinq jours (2R 178)
- Formule de *profession* (2C 119)
- Profession pour un an, renouvelable (2R 179)
- On peut autoriser la *profession* à l'extérieur du Noviciat et quelques jours avant (2R 180)
- Numéro et formalités du document de la *profession* (2R 181)
- Les rites de la *profession* et le renouvellement des vœux (2R 182)
- L'égalité de tous en ce qui concerne les privilèges canoniques (2R 183)

Scolasticat [DC 203-211 ; 2 C 114-118]

- But du *scolasticat* (2R 184-2R)
- Maison spécifique, Maître et Directoires de formation (2R 185)
- Formation en continuité du Noviciat (2R 186)
- Études différenciés selon le candidat se prépare ou pas au ministère sacerdotal (2R 187)
- Études spécialisés et formation pour notre ministère de l'éducation (2R 188)
- Devoirs des scolastiques (2R 189)
- Les visites de Supérieurs Majeurs et les rapports du maître (2R 190)
- Durée de la période entre la fin du Noviciat et la profession solennelle (2C 115)
- Qui prend en charge le renouvellement et la profession solennelle ; étapes préalables (2R 191-192)
- Liberté du religieux et du *supérieur*, pour un motif valable, de ne pas renouveler les vœux (2R 193)
- La dispense des vœux simples (2R 196)
- Demande du religieux pour le renouvellement et la profession solennelle (2R 191)
- Marche à suivre si on renvoi un profès de simples à cause de maladie (2R 197)
- Mesures pour réadmettre un ancien novice ou profès de simples qui le demande (2R 198)

- Préparation immédiate à la profession solennelle (2R 199)
- Exigences de la profession solennelle (2R 194)
- Testament préalable (2R 200,1)
- Renonciation aux biens (2R 200,3)
- Expressions personnelles et formule officielle de la profession (2C 119 ; 2R 201)
- Numéro et formalités du document de la profession solennelle (2R 202)
- Notification de la profession solennelle et les ordinations à la paroisse d'origine (2R 203)
- Conditions pour pouvoir être admis aux ordinations (2R 204)
- Profession solennelle et sacrement de l'Ordre (2R 205)

Formation permanente [2C 120-121]

- Triple motivation de notre formation permanente (2R 206)
- Directoire général de FP (2R 206)
- Objectifs spécifiques comme des éducateurs chrétiens (2R 207 et 209)
- Responsabilité personnelle et communautaire (2R 206 et 208)
- Prévision du Supérieur Majeur concernant les spécialisations nécessaires (2R 210)
- Planification de la *formation permanente* au début de la période quadriennale (2R 211)

ANNEXE 3

ANNEXE 3

FEDE 2015 / SOURCES

**Art.
de la NOTE DES SOURCES ET RÉFÉRENCES
FEDE**

1. CG 45 Propositions 8 et 9 (Eph. Cal. 1-2, 2008, pp. 155-156) ; Doc. Chapitre « Revêtus du Christ », n. 49. Éph. Cal 1-2 (2010), pp.358.
2. 1FES 1.4-5 ; Cours Formateurs, conclusions (Rome, 2002) ; réunion de Patoral des Vocations et Formation Initiale, conclusions (Roma, 2005)
3. Constitutiones et Regulae Communes Ordinibus Scolarum Piarum, Rome 2004
4. 4 1FES 3
5. 5 2 C 107
6. 6 2 C 107
7. 2C 103-121 ; 184-2R
8. 8 2 C 105
9. 9 2 C 105-106

10. 2R 10 144. 150
11. 2 C 1-2 ; 1FES 6
12. CC 1 ; 2 C 1-2; 1FES 7
13. 2C 2 15-17
14. 1Co 14 : 2,12 ; 12, 12-13 ; Eph 4, 11-24 ; Col 1, 18
15. 2 C 119 ; 4 CM3 ; Mat 18, 1-5; 19, 13-15
16. Jn 15, 18-19 ; 17, 6.11.14-16 ;EP 1466
17. Eph 17 4, 17-31 ; 1FES 4
18. 1FES 23
19. 1FES 26
20. 1FES 8
21. 1FES 10
22. 1FES 11 ; 2 36 ; 1FES 14
23. 1FES 16
24. 1FES 17
25. 1FES 18
26. 1FES 19
27. 1FES 21
28. 1FES 25
29. FIES, p. 9
30. 30 FES 15i; « Christifideles laici » (1988), n.61 ;
« Éduquer ensemble dans l'Écoles Catholique » (2007), n ° 26-27
31. 1FES 67
32. 1FES 87
33. 1FES 89
34. 1FES 70

-
35. 2 C 105. 114 ; 6 CC. 21-23 ; 2R 145 b. 166
 36. 1FES 90
 37. 2 C 108-109 ; CC 9. 16-18 ; 2R 157-160
 38. 1FES 91
 39. 1FES 92
 40. 1FES 93
 41. 1FES 114
 42. 1FES 115
 43. 1FES 116
 44. 1FES 117
 45. 1FES 118
 46. 1FES 139
 47. 1FES 140
 48. 1FES141
 49. 1FES 145
 50. 1FES 144
 51. 1FES 145
 52. 1FES 146 ; 2 C 114 ; 2R 149.184-185
 53. 1FES 167
 54. 1FES 168
 55. 1FES 169
 56. 1FES 170
 57. 1FES 192
 58. 1FES 193
 59. 1FES 194
 60. 1FES 195
 61. 1FES 196
 62. 1FES 218

63. 2 C 105 ; 2R 144. 184
64. 1FES 75
65. 1FES 77
66. 1FES 79
67. 1FES 81
68. 1FES 94
69. 1FES 99
70. 1FES 104
71. 1FES 109
72. 1FES 119
73. 1FES 124
74. 1FES 129
75. 1FES 134
76. 1FES 171
77. 1FES 176
78. 1FES 181
79. 1FES 186
80. 1FES 187
81. 1FES 202
82. 1FES 207
83. 1FES 212
84. 2 C 115-116.118
85. 1FES 219
86. 1FES 220
87. 1FES 221
88. 1FES 222
89. 1FES 223
90. 1FES 227

-
91. 1FES 231
 92. 1FES 235
 93. 2R 93 179. 182.191-192
 94. 1FES 239
 95. 1FES 240
 96. 1FES 244
 97. 1FES 248
 98. 1FES 27-30
 99. 1FES 65
 100. 1FES 55.59 ; 2R 150
 101. 1FES 32-33
 102. 1FES 43
 103. 1FES 44-45,50
 104. 1FES 53
 105. 1FES 54
 106. 1FES 46
 107. 1FES 61-62
 108. PI 92-93
 109. 1FES 163
 110. 1FES 63-64
 111. 1FES 56-58
 112. 1FES 34-37
 113. 1FES 39 ; 2R 163
 114. 1FES 40-41
 115. CG 45 Lignes directrices pour les religieux de E.P.
 116. *ibid.*
 117. CG Lignes directrices pour la formation des religieux dans les Écoles Pies

118. 1FES 48
119. CG Lignes directrices pour la formation des religieux dans les Écoles Pies
120. 121 Gy. Santha, "Saint Joseph de Calasanz. Son œuvre pédagogique", Madrid, 1956
121. 2R 189 ; DC 203-211 ; FIES, p.8
122. CC 3 Memorial à Tonti (1621)
123. CC 210 ;Mt 25, 14-30
124. 1FES 150
125. 1FES151 126-152 ; 2R 187
126. 2C 114 ; 184-2R
127. 1FES 153
128. 1FES 153
129. 2R 130 156
130. 2 C 114
131. 1FES 154-155 ; 2R 187. 204
132. 1FES 156
133. 2R 187 ; 1FES 157
134. 1FES 157
135. *ibid.*
136. 1FES 159
137. *ibid.*
138. 2C 114 ; C 250
139. 2C 115.118 ; 2R 205
140. RFIS ; "Sapientia Christiana" (1979) cc 232-264 ; 1008-1064
141. 2R 187, 1FES 154
142. 1FES 162 ; 2 C 114 ; 2R 188

-
143. 2R 110-112 ; 2 C 114
 144. 46 Chapitre Général, 5e LGA
 145. 1FES 163
 146. 1FES 164
 147. 1FES 162
 148. 1FES 165
 149. 1FES 160
 150. 1FES 161
 151. 2C 114 ; 2R 188 ; 1FES 151 ; Conseil de Supérieurs Majeurs (Peralta de la Sal 2007)
 152. 2R 152 ; CC 19 ; Cours des formateurs, conclusions (Rome, 2002)
 153. CG Lignes directrices pour la formation des religieux dans les Écoles Pies
 154. 1FES 51
 155. 46 ° Chapitre Général, 5e LGA
 156. 2R 7,2 ; 1FES 1
 157. 1FES 2
 158. 2R 147. 150 ; 1FES 83
 159. 1FES 166
 160. 1FES 166
 161. 2 R 58.264. 5f ; 2C 32
 162. FES 253; Directoire Piariste de formation permanente (Rome 1994)
 163. 1FES 252

ANNEXE 4

ANNEXE 4
ORDRE RELIGIEUX DES
ÉCOLES PIES
FORMATION INITIALE
LE PROFIL DU PIARISTE

INTRODUCTION

1. L'identité et le style de vie du piariste s'exprime dans nos Constitutions, dans la longue et riche tradition de l'Ordre et le témoignage actuel des piaristes eux-mêmes avec leur vie et exercice du ministère propre ; ils sont l'horizon vers lequel nous voulons marcher en tout processus formatif, éducateur.

2. Le Directoire de *formation* est une spécification pour un temps et une époque, reconnaissant un contexte spécial et une sensibilité aux traits de la culture, les gens, les sciences humaines et théologiques qui accompagnent le croyant et la vie religieuse.

3. Les documents formatifs servent cette réalité et décrivent la personne, globale et complexe,

dans des dimensions plus particulières en vue de la rendre plus accessible à partir des outils pédagogiques, éducatifs et de formation. Même si la personne est toujours plus riche et plus surprenante.

4. Nous allons décrire le profil du piariste, que nous voulons éduquer et accompagner ; nous n'entendons pas une diminution dans la large et riche présentation décrite dans les Constitutions, ni du disciple de l'Évangile. D'ailleurs, nous voulons éviter de montrer une idéalisation telle que nous ne pourrions pas nous y voir reflétés. C'est, en bout de comptes, un outil pédagogique qui nous permet de découvrir les chemins et les itinéraires pour accompagner toutes les dimensions et encourager nos processus de formation, selon notre Directoire. Chaque époque, dans son temps et sa culture, dans sa sensibilité humaine et religieuse, adaptera ce profil du « piariste » qui doit se développer et être formé pour être fidèle à l'identité piariste, le charisme et le service qu'on nous demande dans le développement de notre mission d'évangélisation par le biais de notre propre ministère.

5. Le Piariste qui peut le mieux répondre à notre époque actuelle, est celui qui vit ces trois dimensions à partir des clés exprimées.

CONSÉCRATION

De même nous, appelés dès le jour de notre baptême à la plénitude de la charité parfaite, nous avons tout laissé pour l'amour du Christ, et voulons le suivre comme l'unique nécessaire au sein d'une communauté de vie consacrée. Nous voulons vivre fidèles dans la chasteté, joyeux dans

la pauvreté et dociles dans l'obéissance, afin de nous unir plus intimement au Père et de nous consacrer plus librement au service de nos frères. (Const 16)

Par l'exercice de notre apostolat, nous manifestons notre consécration et notre amour universel; nous nous sentons solidaires de tous les hommes avec un esprit ouvert et un grand cœur. Ainsi notre vie, cachée dans le Christ, resplendira devant les hommes comme un signe des biens du monde à venir. (Const. 21)

1. Il est conscient de la gratuité de l'appel reçu.
2. Il donne une réponse libre à l'appel et la vocation reçue.
3. Il a l'expérience du Dieu trinitaire.
4. Il vit comme un véritable disciple de Jésus Maître qui assume sa manière de vie chaste, pauvre et obéissante avec joie et générosité.
5. Il est serviteur de la cause du Royaume et sa Justice.
6. Il vit la prière personnelle et communautaire à travers laquelle il assume les différents moments de la vie et accueille la grâce de l'Esprit qui configure toute sa personne avec les mêmes sentiments et attitudes de Jésus.
7. Il centre sa vie dans l'Eucharistie et donne la priorité au Sacrement de la *réconciliation* comme un moyen de croissance humaine-spirituelle.
8. Il fréquente d'autres moyens de la vie chrétienne pour rencontrer Dieu et rester en sa présence aimante pour vivre pleinement la grâce du Baptême.

9. Il vit en constante conversion, ce qui lui permet d'assumer la vie comme histoire du Salut.

10. Livre sa vie qui se fait amour fidèle jusqu'à la fin, rejoignant la Pâque de Jésus.

11. Il est simple dans son mode de vie.

12. Il cultive la relation avec Marie, Vierge des Écoles Pies, comme figure de référence pour sa vie et sa vocation, apprenant d'elle sa fidélité, sa joie, sa vie commune, sa permanence dans la sagesse de la Croix, sa vie de disciple.

13. Il se sent un fils fidèle de l'Église.

14. Il est en communion avec le cheminement de la vie religieuse dans l'Église.

15. Il vit une attitude constante de discernement.

COMMUNION

Notre communauté religieuse est centrée sur l'Eucharistie, fondée sur la foi et consolidée par les relations interpersonnelles. Nous acceptons nos frères tels qu'ils sont et de tout cœur. Nous voulons les aider efficacement à développer leurs aptitudes et à grandir dans l'amour, en cherchant que, grâce au témoignage communautaire de notre exemple, eux aussi puissent vivre fidèlement leur vocation. (Const. 28)

1. Il se découvre convoqué à vivre en communauté au milieu de la diversité des personnalités et des cultures.

2. Il reconnaît la communauté comme lieu où il partage, grandit, est envoyé et exprime la vocation reçue.

3. Il se développe dans la fidélité à l'appel ensemble avec d'autres, se nourrit et prend soin de la foi et de la vocation de ses frères.

4. Il se sent stimulé pour créer une communauté, en manifestant et prenant soin du témoignage d'être disciple de Jésus qui attire d'autres.

5. Il vit la communauté comme un lieu de soutien et d'accompagnement pour les diverses situations qui surviennent.

6. Il vit la communauté des frères comme première référence vitale, affective, sociale et ecclésiale.

7. Il manifeste l'amour et l'affection fraternelle dans l'aide au quotidien, dans l'acceptation, la compréhension, la correction et le pardon inconditionnel.

8. Il est impliqué dans la dynamique de la vie communautaire (tâches, relations, croissance et défis...).

9. Il se forme pour communiquer avec clarté, transparence, ouverture et empathie, pouvant vivre les différences, l'égalité et le dialogue sincère et véritable.

10. Il participe à l'élaboration du projet communautaire et s'engage à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du même.

11. Il est conscient de la valeur de sa vocation pour le développement de la vocation de ses frères.

12. Il sait qu'il est envoyé par la communauté pour l'exercice de la mission afin d'atteindre les objectifs charismatiques.

13. Il vit et cultive son appartenance à sa communauté, Démarcation et la totalité de l'Ordre, étant disposé aux besoins d'elles.

MISSION

Pour atteindre les objectifs de notre ministère, nous devons soigner avant tout une vie intérieure exemplaire, ainsi que les connaissances théologiques et les sciences humaines. Au-delà de nos qualités humaines et religieuses, notre consécration à Dieu elle-même et en particulier le témoignage de la chasteté et de la pauvreté, nous procurent la force nécessaire dans notre action éducative et apostolique ainsi qu'une certaine affinité d'esprit et une solidarité engagée envers les enfants nécessiteux.. (Const. 93)

1. Il vit passionnément et donne de soi généreux le service de l'évangélisation à travers l'éducation.

2. Il vit naturellement et soigne les *praecipue* de Calasanz et les traits qui ont fait partie de la tradition charismatique : de préférence des prêtres, l'école, dès les plus tendres années, de préférence pauvres, la vie sacramentelle, préparation pour étudier la réalité des enfants.

3. Il est ouvert à la réalité ecclésiale, sociale, du monde, à l'époque dans laquelle il vit, où l'appel constant du Seigneur résonne, pour savoir discerner les signes des temps.

4. Il cherche à ce que son enseignement et l'évangélisation fonctionnent mieux adaptés à la culture dans laquelle il vit (Const.101).

5. Il fait de l'étude un moyen afin de mieux servir Dieu par son propre ministère.

6. Il vit harmonieusement l'exercice de l'étude et la vie spirituelle.

7. Il se montre soucieux de développer des connaissances et des compétences selon ses dons : créativité, adaptation aux nouvelles sensibilités et langages utiles pour le ministère.

8. Il obtient des titres universitaires, civils et ecclésiastiques qui lui permettent de vivre avec compétence son ministère piariste.

9. Il vit sa vocation éducative, religieuse et sacerdotale en communion avec les laïcs au service de la mission éducative.

10. Il est capable de travailler en équipe : écouter, apprendre, analyser, discerner, créer et concevoir en commun.

11. Il est un prêtre amoureux de Jésus Christ et son Évangile et de la Communauté qu'Il lui a confiée pour la servir et l'aimer.

12. Il vit sa vocation sacerdotale au service du ministère de l'éducation.

13. Il syntonise avec le monde des enfants et des jeunes et est passionnés de leur réalité pour les aider à se développer.

14. Il effectue sa mission dans des œuvres et s tâches d'éducation formelle et non-formelle.

15. Il vit avec enthousiasme l'accompagnement de la croissance des enfants et des jeunes en leur aidant à découvrir leur vocation ; ainsi il est collaborateur de la vérité.

16. Il vit d'une manière équilibrée, respectueuse et mature la relation avec les enfants et les jeunes.

17. Il se forme pour guider les processus, éducatifs, pastoraux, communautaires et de formation.

18. Il développe les vertus pédagogiques propres de notre ministère : simplicité, autonomie, patience, joie et force.

19. Il assume et favorise les caractéristiques essentielles de l'identité calasanctienne de notre ministère.

FONDEMENTS HUMAINS ESSENTIELS

Cet apostolat auquel nous nous consacrons est tellement important, qu'il exige des personnes pleines de charité, de patience et d'autres vertus indispensables. Il faut donc considérer très attentivement qui doit être admis et qui doit être exclu de l'exercice de notre ministère. (Const. 9)

1. Il est conscient que la vie humaine est un processus continu de formation permanente.

2. Il se méfie de ses propres forces pour vivre dans la dépendance nécessaire de Dieu.

3. Il assume avec responsabilité son propre processus d'intégration (croissance, formation et maturation) en avançant dans les différentes dimensions de sa personne.

4. Il est ouvert à l'usage des moyens de croissance tels que : projet personnel, accompagnement spirituel, vie sacramentelle, études, loisirs, sports et expériences ludiques.

5. Il a connaissance de ses caractéristiques positives, ce qui lui donne confiance dans ses capacités, les dons et les talents et les offre avec abnégation aux autres.

6. Il a connaissance et control des propres limites et contradictions humaines, et les gère correctement sans faire préjudice à autrui.

7. Il est cultivé dans des attitudes humaines comme : la paix intérieure, simplicité, humilité, joie, gentillesse, espoir, dévouement, travail et compassion.

8. Il vit les relations humaines avec maturité, étant consciente qu'il éduque, évangélise et se relationnel à partir de l'être (identité).

9. Il vit l'équilibre entre les idéaux et la réalité sans pour autant renoncer à eux.

10. Il est transparent devant ses supérieurs et aussi devant ses frères.

11. Il est organisé dans la gestion de ses responsabilités, tâches et les domaines personnels.

12. Il a atteint une maturité psychologique exprimée dans la conscience de son identité personnelle de mâle et dans l'expression propre de sa sexualité.

ANNEXE 5

ANNEXE 5
ORDRE RELIGIEUX
DES ÉCOLES PIES
FORMATION INITIALE
CRITÈRES DE DISCERNEMENT

PRÉ-NOVICIAT

Dimension humaine

1. Intégration personnelle

Critères :

1. Il a une bonne connaissance et acceptation de soi.
2. Il identifie et nomme les aspects positifs et négatifs de son histoire personnelle et de sa réalité actuelle.
3. Il est conscient et donne un sens aux événements plus importants de son histoire personnelle : émotionnelle, sociale, familiale...
4. Il utilise constamment des supports qui l'aident à se connaître en profondeur et se comporter correctement.

5. Il accueille positivement les commentaires que sa communauté fait à propos de son être et faire.
 6. Il nomme ses sensations, ses sentiments et croyances.
 7. Il détecte et nomme certains de ses mécanismes compensatoires.
 8. Il travaille ses dépendances et possibles addictions.
 9. Il canalise correctement ses instincts sexuels et agressifs.
 10. Il sait contrôler ses réactions face à ses échecs et ceux des autres.
 11. Il utilise correctement les TIC (technologies de l'information et la communication): internet, téléphone portable, etc.
 12. Il est disponible pour accepter un processus d'accompagnement psychologique, si l'équipe de formateurs le voit nécessaire.
 13. Il maintient un accompagnement constant avec le formateur, s'exprimer avec transparence.
 14. il manifeste librement son identité masculine et son orientation hétérosexuelle.
 15. Il gère d'une manière efficace et organisée ses temps et ses espaces dans la vie quotidienne.
 16. Il pratique des habitudes d'hygiène et d'urbanité.
2. *Formation intellectuelle et culturelle*
- Critères :*
1. Il est responsable dans ses études et avec les temps destiné pour effectuer des tâches.

-
2. Il apprend et met en pratique une méthodologie de l'étude.
 3. Il a les compétences cognitives de base : analyse, synthétise, associe, discrimine, mémorise, résumés et concrétise.
 4. Il développe l'habitude de la lecture compréhensive.
 5. Il comprend des textes de caractère narratif, descriptif et schématique.
 6. Il est en mesure de s'exprimer correctement de manière écrite et orale.
 7. Il applique ce qu'il apprend dans les études à la vie ordinaire.
 8. Il utilise correctement les TIC pour la recherche académique.
 9. Il se tient informé de ce qui se passe dans le monde qui l'entoure.
 10. Il affiche une compréhension de base et appréciation de ses propres racines culturelles et il est ouvert à celles des autres.
 11. Il valorise et cultive les expressions artistiques.
3. *Relations interpersonnelles, groupes et sociales*
Critères :
1. Il montre la capacité d'acceptation des lois et règlements.
 2. Il montre maturité pour l'empathie dans les relations personnelles.
 3. Il grandit dans ses aptitudes de communication.
 4. Il sait différencier les problèmes personnels de ceux du groupe.

5. Il apprend progressivement à résoudre les conflits.
 6. Il cultive les vertus de la coexistence : ponctualité, accueil, respect...
 7. Il maintient des relations positives et équilibrées avec la famille.
 8. Il maintient des relations saines, matures et constructives avec des personnes de sexes différents.
 9. Il communique ses avis aux autres et accepte les différences.
 10. Il vit les relations interpersonnelles à partir de ses propres dons.
 11. Il prend conscience responsable du soin de l'environnement.
 12. Il est sensible à la douleur et besoins des autres.
 13. Il participe volontiers aux expériences de service et d'approche aux pauvres.
 14. Il utilise correctement les réseaux sociaux.
4. *Capacité réelle de travail, de créativité et de responsabilité*
- Critères :*
1. Il assume avec responsabilité le travail qui lui est assigné.
 2. Il est en mesure d'évaluer objectivement son travail.
 3. Il montre des attitudes d'inconditionnalité, de don, de générosité, de disponibilité et d'initiative.
 4. Il a la capacité de travailler en groupe, sait proposer, guider et collaborer.

5. Il fonctionne en faveur d'un projet commun, non seulement à partir de ses points de vue personnels.
6. Il utilise d'une manière responsable les TIC comme outils de communication, de création et de travail.

Dimension chrétienne

1. À la suite de Jésus, Maître et Seigneur

Critères :

1. Il découvre et discerne ses motivations initiales pour suivre Jésus.
2. Il vit une relation affective-personnelle avec Jésus.
3. Il découvre la présence du Seigneur dans sa propre histoire.
4. Il connaît la vie de Jésus et exprime le désir de l'incarner, en assumant ses propres émotions, gestes et attitudes.
5. Il exprime des attitudes évangéliques envers les autres, en particulier envers les groupes marginalisés.
6. Il priorise la réponse à l'appel de Jésus au-dessus d'autres projets possibles de vie.
7. Il exprime sa référence à Jésus lorsqu'il rend des jugements et exprime des opinions.

2. Expérience trinitaire de la prière

Critères :

1. Il voit l'importance et le besoin de la prière.
2. Il prépare les espaces de prière de la communauté et participe en eux.
3. Il dédie du temps à la prière personnelle.

4. Il évalue sa croissance dans la vie de prière tout au long de l'année.
 5. Il assume des attitudes de méditation et de silence.
 6. Il s'entretient avec le formateur sur son expérience de Dieu.
 7. Il exprime les mouvements de l'Esprit Saint dont il est à l'écoute.
 8. Il s'initie dans la prière de la liturgie des heures et les dévotions piaristes.
 9. Il exprime son expérience de foi dans les espaces des célébrations communautaires.
 10. Il projette la prière dans la vie et la vie dans la prière.
3. *Vie ecclésiale, sacramentelle et mariale*
Critères :
1. Il est intéressé par les événements et la vie de l'Église.
 2. Il connaît l'importance des sacrements.
 3. Il participe activement et souvent dans l'Eucharistie et la Réconciliation.
 4. Il participe avec assiduité et ponctualité dans les liturgies et la prière de la communauté.
 5. Il connait et vit les temps liturgiques.
 6. Il commence une formation dans la dimension liturgique.
 7. Il a célébré les sacrements de l'initiation chrétienne.
 8. Il voit Marie, Mère des Écoles Pies, comme un modèle et un exemple de vie chrétienne.

4. *Formation biblique et théologique*

Critères :

1. Il connaît et se soucie des Écritures.
2. Il effectue une synthèse de base de la foi chrétienne.
3. Il acquiert une méthodologie pour l'étude de l'Évangile.

Dimension religieuse

1. *Consécration à Dieu par l'intermédiaire des vœux*

Critères :

1. Il connaît, en général, la mission de la vie religieuse, comme aussi le sens de la pauvreté, la chasteté, l'obéissance et en rapport avec celle-ci, l'éducation préférentielle des enfants pauvres.
2. Il a une attitude initiale pour vivre la pauvreté, la chasteté et l'obéissance qu'il professera plus tard comme vœux.
3. Il est conscient de la signification du don de sa vie à Dieu.
4. Il fait le rapport de quelques-uns de ses dons, compétences et comportements avec l'expérience des vœux.
5. Il est en mesure de vivre l'austérité dans l'utilisation des ressources et des biens matériels.
6. Il est capable de parler de son affectivité et sa sexualité dans le cadre de la chasteté, identifiant les défis et les réalisations.
7. Il est ouvert aux orientations et aux dispositions de la formation et des supérieurs du point de vue de l'obéissance.

8. Il assume une nouvelle façon d'interagir avec sa famille et ses amis au niveau économique.
9. Il montre humilité, simplicité, docilité et de le « docibilité » (apprendre de la réalité) comme une attitude de vie.

2. *Vie fraternelle en communauté*

Critères :

1. Il apporte ses dons, compétences et qualités au service de la communauté.
2. Il découvre la valeur de la communauté comme un lieu d'appartenance et de référence, vivant la fraternité évangélique dans les relations avec la communauté.
3. Il corrige avec charité fraternelle les frères et les autres personnes.
4. Il participe d'une manière active, respectueuse, proactive et responsable dans les réunions communautaires et les moments informels de la vie communautaire.
5. Il est capable de se réjouir et de féliciter les autres pour leurs réalisations et leurs vertus.
6. Il assume avec patience les erreurs et les limites des autres.
7. Il écoute et respecte les opinions de tous, même si il est en désaccord.
8. Il est serviable et attentif aux besoins de la communauté, en particulier des personnes malades, âgées ou qui souffrent le plus.
9. Il est régulier et ponctuel aux activités communautaires.

10. Lors de ses discussions informelles il est capable de valoriser la vie des autres sans murmurer.
 11. Il est en mesure de demander et de donner le pardon.
 12. Il accueille la correction fraternelle de ses frères de communauté et vérifie en lui-même le degré de vérité de celle-ci.
 13. Il distingue ce qui est une difficulté personnelle et ce qui est un problème communautaire.
3. *Option prophétique pour le Royaume de Dieu et sa justice*
Critères :
1. Il témoigne avec joie de sa suite du Christ.
 2. Il est proche et aimable en traitant avec les pauvres et simples.
 3. Il est sensible et solidaire face à la réalité sociale, en particulier des enfants à risque.
 4. Il est critique face aux valeurs sociales du consumérisme, mode, l'individualisation et la fragmentation de la personne.
 5. Il exprime son désir de vivre parmi les pauvres.

Dimension calasanctienne

1. *La vie et l'œuvre de Calasanz et des Écoles Pies*
Critères :
 1. Il a lu et intériorisé quelque livre de la bibliographie de Calasanz.
 2. Il connaît, à peu près, et valorise la vie et l'œuvre de Calasanz.

3. Il alu les aspects essentiels de la spiritualité et de la pédagogie de Calasanz.
 4. Il s'intéresse à la spiritualité de Calasanz.
 5. Il est identifié avec certains aspects de la vie de Calasanz.
 6. Il connaît, grosso modo, l'histoire des Écoles Pies et sa géographie.
 7. Il connaît, grosso modo, la structure et quelques politiques ou lignes de l'Ordre.
 8. Il exprime son intérêt pour le présent et l'avenir des Écoles Pies.
 9. Il connaît, grosso modo, l'existence de la famille calasanctienne.
2. *Appartenance à la Communauté, la Démarcation et l'Ordre*
Critères :
1. Il reconnaît la communauté comme la référence principale de sa vie.
 2. Il participe assertivement à l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de la programmation communautaire.
 3. Il connaît des aspects pertinents de l'histoire de la démarcation.
 4. Il participe à la vie et est intéressé par les activités de sa démarcation et de l'Ordre.
 5. Il coopère avec la Pastorale des Vocations de la démarcation.
 6. Il est au courant de son appartenance à l'Ordre avant qu'à la démarcation.
 7. Il exprime son intérêt pour les gens, les événements et les œuvres de la communauté, la démarcation et l'Ordre.

3. *Formation et exercice du ministère pastoral et pédagogique à partir des praecipue*

Critères :

1. Il étudie et se forme afin de mieux s'offrir aux enfants et aux jeunes.
2. Il assimile les orientations pédagogiques et catéchétiques qu'il reçoit.
3. Il cherche à servir les enfants et les jeunes, surtout les pauvres.
4. Il connaît à peu près la psychologie de l'enfant et l'adolescent.

NOVICIAT

Dimension humaine

1. *Intégration personnelle*

Critères :

1. Il écrit l'histoire de sa vie et l'embrasse avec amour, compassion et miséricorde.
2. Il reconnaît les traits de son identité.
3. Il connaît et accepte ses forces et faiblesses (bio-psycho-spirituel-social).
4. Il a soin et apprécie le corps humain à travers le sport et l'alimentation équilibrée.
5. Il assume sa vie émotionnelle pour découvrir l'amour ordonné à tous les gens.
6. Il valorise sa propre sexualité.
7. Il identifie tout ce qui lui arrive quand il vit des moments de silence et de solitude.
8. Il identifie et reconnaît ses problèmes émotionnels plus enracinés. Il sait établir des

relations émotionnelles selon la manière d'aimer de Dieu.

9. Il montre la capacité d'introspection (discerner, évaluer, décider et agir en fonction de la voix de Dieu).
10. Il différencie les voix de sa propre conscience des voix de la conscience sociale ou des idéologies.

2. *Formation intellectuelle et culturelle*

Critères :

1. Il prend soin des rythmes et les heures d'étude du Noviciat.
2. Il montre intérêt pour apprendre, comprendre et approfondir le projet de vie piariste contenu dans les Constitutions de l'Ordre.
3. Il intègre dans sa personne et dans sa vie, en atteignant sa propre synthèse, le projet de vie religieuse piariste.
4. Il s'intéresse à la réalité sociale en lisant le journal.
5. Il participe à des activités culturelles promues au Noviciat.
6. Il respecte les normes de civilité et de la coexistence humaine.

3. *Relations interpersonnelles*

Critères :

1. Il est capable de vivre et de travailler avec les autres.
2. Il partage ses points de vue avec sincérité et transparence.

3. Il discerne les tensions et difficultés communautaires, cherchant des solutions évangéliques.
 4. Il aide les frères à grandir dans la vocation piariste.
 5. Il grandit chaque jour dans la responsabilité fraternelle et agit avec maturité pour la croissance mutuelle.
 6. Il sait distinguer les problèmes personnels des problèmes communautaires.
 7. Il promeut dans la vie communautaire un environnement transparent et sincère.
 8. Il apprend à maintenir ce qu'il considère comme essentiel dans la vie communautaire.
 9. Il sait s'adapter à différentes cultures les considérant comme une richesse pour la construction de la vie communautaire.
 10. Il vit la vérité, le sens de la Justice, la compassion, la cohérence de vie, la balance du jugement et le comportement.
 11. Il considère que la ponctualité, la politesse, la sincérité sont des attitudes qui favorisent la vie fraternelle.
4. *Ouverture à la réalité sociale et respect de la nature*
- Critères :*
1. Il connaît la réalité des quartiers populaires.
 2. Il est en mesure de partager ses biens selon les besoins des gens.
 3. Il est sensible à la douleur et la misère des autres.

4. Il comprend les causes de la pauvreté des gens et de la réalité actuelle.
5. Il est sensible aux problèmes et les souffrances de la société.
6. Il lit et enquête sur la réalité actuelle.
7. Il sait ce qu'il vit en rapport avec les petits et les pauvres.
8. Il a une conscience écologique.
9. Il vit sa vocation piariste chaque jour en relation avec les pauvres et les plus petits.
10. Il est au courant du coût de la vie et évite les gaspillages.

Dimension chrétienne-spirituelle

1. Expérience de baptême et la prière trinitaire

Critères :

1. Il découvre peu à peu le sens théologique de la foi, espérance et charité, reçues au Baptême.
2. Il a découvert la relation avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit.
3. Il connaît et vit la vie chrétienne dans la *foi, espérance et charité*.
4. Il découvre et vit l'amour que Dieu a pour lui.
5. Il est persévérant et fidèle dans l'expérience de la prière. Il apprend la valeur du silence.
6. Il accueille avec affection le grand silence de la nuit jusqu'au petit déjeuner.

-
7. Il vit les moments de silence et de solitude comme condition pour ramasser les impulsions de l'Esprit Saint.
 8. Il cultive les sentiments de Jésus.
 9. Il se développe dans la docilité à la voix de l'Esprit.
2. *Membres de l'Église, le Corps du Seigneur*
- Critères :*
1. Il découvre qu'il est un membre de l'Église, le Corps du Seigneur.
 2. Il découvre que l'Église est dirigée par l'Esprit Saint.
 3. Il accueille avec affection le magistère de l'Église en tenant compte de la valeur de ses lignes directrices.
 4. Il se sent attaché et participe à l'Église.
 5. Il vit au rythme des temps liturgiques et sait comment utiliser ce qui est nécessaire pour les différentes célébrations liturgiques.
 6. Il participe avec dévotion à la vie sacramentelle, surtout à l'Eucharistie quotidienne et avec fréquence du sacrement de Réconciliation.
 7. Il accueille Marie comme Mère et image de l'Église qui nous enseigne à vivre en communauté.
 8. Il comprend et vit la prière du *rosaire* dans la contemplation des mystères.
 9. Il vit sa vocation comme un don qui contribue à bâtir la communauté, le Corps du Seigneur.

10. Il accueille avec affection la sainteté de l'Église connaissant largement des exemples de sainteté, en particulier des saints, bienheureux et martyrs Piaristes.

3. *Vie sacramentelle*

Critères :

1. Il participe aux sacrements, surtout l'Eucharistie et la Réconciliation.
2. Il est sensible aux problèmes de la communauté où nous sommes insérés.
3. Il accueille le magistère de l'Église, tenant compte de ses directives et les assumant avec ouverture et discernement.
4. Il vit avec intensité et célèbre les temps liturgiques.
5. Il vit la liturgie des heures en persistant dans la prière pour le Peuple de Dieu.

Dimension vie consacrée et apostolique

1. *Suite du mode de vie du Seigneur*

Critères :

1. Il est émotionnellement lié à la personne de Jésus.
2. Il est fidèle à la suite du Christ.
3. Il vit la suite de Jésus Maître en cohérence avec les Béatitudes.
4. Il vit l'obéissance au Père et assume ses difficultés comme le prolongement de la passion du Christ.
5. Il accepte et note ses faiblesses, en étant conscient que Dieu montre sa grandeur au milieu de la faiblesse.

2. *Consécration religieuse*

Critères :

1. Il étudie et fait siennes les Constitutions selon les suggestions de l'Esprit et dans le contexte de l'Évangile.
2. Il assume sa propre vocation piariste à travers le discernement.
3. Il est identifié avec son être de religieux, prêtre et éducateur.
4. Il découvre les différents aspects de la vie religieuse piariste.

3. *Obéissance, pauvreté et chasteté*

Critères :

1. Il découvre progressivement la relation entre les vœux et les vertus théologiques.
2. Il étudie et intègre avec détail le sens humaine et spirituel des vœux.
3. Il vérifie les dons reçus pour assumer à partir de la liberté l'expérience des *conseils évangéliques*.
4. Il identifie les difficultés de la vie des vœux pour trouver les moyens et les stratégies pour les dépasser.

4. *Vie fraternelle en communauté*

Critères :

1. Il identifie que la clé de la vie communautaire est la communauté que Dieu fait avec chaque être humain.
2. Il vit la vie fraternelle en communauté à l'exemple de Jésus et ses disciples.

3. Il sait comprendre et accepter le frère pendant qu'il surmonte ses imperfections.
4. Il découvre la relation entre la vie communautaire et la consécration religieuse en ayant à l'esprit que la communauté sauvegarde notre consécration et la consécration religieuse nous aide à vivre en communauté.
5. Il est ouvert aux autres avec quoi il contribue au développement des relations fraternelles.

Dimension calasanctienne

Notre charisme est de servir le Seigneur, surtout dans ses membres plus petits et les pauvres, en utilisant une évangélisation qui est notre réponse spécifique à la mission que le Seigneur a confié à son Église.

1. Appartenance à l'Ordre

Critères :

1. Il ressent la joie de découvrir le projet de vie piariste contenu dans les Constitutions.
2. Il connaît petit à petit l'histoire de l'Ordre.
3. Il a intérêt à la connaissance des documents de l'Ordre et sa situation dans le monde.
4. Il est intéressé de connaître et comprendre les nouveaux défis du monde des enfants et des jeunes gens, particulièrement les pauvres.
5. Il est disponible pour répondre aux besoins de la maison de Noviciat.

6. Il participe activement au projet commun du Noviciat.

2. *La personne de Calasanz*

Critères :

1. Il assume et s'approprié le mode de vie proposé dans nos Constitutions et les Règles de l'Ordre.
2. Il approche et commence à comprendre la spiritualité et la pédagogie de Calasanz.
3. Il connaît de plus en plus l'histoire de l'Ordre.
4. Il sent une syntonie intérieure avec le chemin de Calasanz.

3. *Expérience ecclésiale du charisme piariste*

Critères :

1. Il intègre diverses méthodes de prière.
2. Il maintient l'étude de l'Évangile en partageant la foi en communauté avec le témoignage de sa vie.
3. Il approfondit la prière de la Liturgie des Heures comme un espace de prière pour l'Église.
4. Il assume la Lectio Divina comme un moyen de vivre le charisme piariste.

4. *Mission partagée*

Critères :

1. Il respecte le projet de l'Ordre concernant la *mission partagée* et *l'intégration charismatique*.
2. Il participe à quelques expériences de communauté avec les laïcs.

5. *La mission pédagogique-pastorale des Écoles Pies*
Critères :

1. Il apprend à identifier les éléments essentiels de la pastorale piariste.
2. Il est capable de gérer et d'accompagner la diversité des processus pastoraux.

SCOLASTICAT

Dimension humaine

1. *Intégration personnelle*

Critères :

1. Il est conscient de son processus de croissance et en assume l'entière responsabilité.
2. Il se sert du projet personnel pour gérer sa croissance.
3. Il se manifeste transparent dans le dialogue avec le formateur et se laisse aider pour se connaître et s'accepter lui-même.
4. Il a la capacité de communiquer son expérience de vie, ses sentiments, ses émotions et ses expériences.
5. Il connaît, accepte et exprime ses dons, ses qualités, ses consistances et ses incohérences.
6. Il connaît et sait comment donner une raison de ses limites personnelles.
7. Il vit son affection à partir de relations d'amour ordonné et sait gérer ses réactions disproportionnées envers lui-même et autrui.
8. Il connaît et gère ses propres limites dans sa vie affective.

-
9. Il sait nommer ses affections et connaît l'origine de ses dynamismes.
 10. Il travaille à intégrer et mûrir dans ses incohérences et ses problèmes, acceptant la réalité présente et identifiant ses causes.
 11. Il accepte l'accompagnement psychologique compétent et reconnu, si nécessaire lorsque le formateur le lui conseille ou il est lui-même à en fait la demande.
 12. Il vit avec équilibre les situations agréables et désagréables, réussites et frustrations.
 13. Il maintient un tonus vital, joyeux et plein d'espoir.
 14. Il est en mesure de maintenir des relations équilibrées avec différentes personnes : femmes, hommes, enfants et jeunes.
 15. Il est capable d'accueillir les innovations qui se produisent dans la vie.
 16. Il est libre par rapport aux personnes, choses et idées au moment de prendre ses décisions.
 17. Il est capable d'exprimer ses critères et il est ouvert pour comprendre les critères des autres. Il maintient ses activités dans les routines.
 18. Il vit et partage avec les autres membres de la communauté des activités sportives et récréatives.
 19. Il accepte sa réalité corporelle, prend soin de son corps, est en dialogue avec lui et sait comment comprendre et accueillir ses signaux.

20. Il utilise le temps selon les objectifs, les buts et les défis proposés par lui-même et par la communauté.

2. *Formation intellectuelle et culturelle*

Critères :

1. Il prend soin de l'habitude de la lecture et l'étude.
2. Il est responsable avec les études, consacre assez de temps pour en profiter constamment.
3. Il va et participe au rythme quotidien des cours à l'université.
4. Il montre un intérêt constant dans l'apprentissage, pour approfondir et chercher la vérité.
5. Il intègre dans sa personne et dans sa vie, pour atteindre sa propre synthèse, les études philosophiques et théologiques.
6. Il est au courant dans les affaires mondiales, connaît la situation sociale, culturelle et politique de son environnement.
7. Il entretient des contacts avec diverses expressions culturelles (chant, cinéma, théâtre, arts plastiques, littérature, etc.).
8. Il participe à des activités culturelles et scientifiques selon les possibilités données par le processus de la formation.
9. Il évide la culture dans son travail.
10. Il obtient les qualifications académiques requises par l'université où il va.
11. Il est au courant sur l'évolution de son spécialité.

12. Il apprend des langues étrangères de façon méthodique et progressive.
13. Il respecte les règles de civilité et de la coexistence humaine.

3. *Relations interpersonnelles*

Critères :

1. Il crée un environnement transparent et sincère dans les relations.
2. Il est capable d'interagir positivement avec tout le monde dans le groupe.
3. Il est capable de vivre et de travailler avec les autres.
4. Il vit de manière positive les conflits et les tensions.
5. Il sait se positionner dans les relations d'amitié, de soutien et de d'apprentissage et les vit d'une manière responsable dans des environnements différents.
6. Il exprime des attitudes d'empathie.
7. Il vit la loyauté et le respect des personnes, le sens de la Justice, de compassion, de cohérence, de la balance du jugement et le comportement.
8. Il communique et exprime ses opinions d'une manière assertive.
9. Il distingue ce qui est un problème communautaire d'un problème personnel.
10. Il exprime la sensibilité à la douleur et la souffrance des autres.
11. Il valorise les particularités des autres.

12. Il sait rejoindre le milieu social, se gardant de ses influences négatives.
 13. Il sait interagir avec des personnes culturellement différentes.
 14. Il aide ses frères à créer l'expérience de groupe les valorisant et encourageant dans leur potentiel.
 15. Il vit la coresponsabilité de la communauté ; il collabore à identifier et discerner les environnements et les relations qui ne contribuent pas à la vie communautaire.
 16. Il se manifeste affable, charmant, vrai et sincères dans ses mots et sait motiver la correction fraternelle.
 17. Il met au service des autres ses dons et ses aptitudes.
 18. Il vit en communion avec sa famille sans perdre l'autonomie pour vivre le projet de vie piariste.
4. *Capacité pour le travail, créativité, responsabilité et gestion*
Critères :
1. Il respecte les horaires d'étude, de travail pastoral et de formation, étant responsable des tâches et des emplois.
 2. Il a capacité de travailler en équipe, contribuant ses initiatives, acceptant celles des autres et négociant les décisions.
 3. Il est proactif dans les projets communautaires / démarcationnels.
 4. Il est disponible pour le travail et le service.
 5. Il propose des initiatives et est créateur.

6. Il rejoint le marché du travail progressivement et participe avec ses recettes aux dépenses de la vie en commun.
7. Il assume correctement les moments de tension.
8. Il effectue des propositions s'organisation et de réorganisation si nécessaire.
9. Il rend compte de ses travaux à ses dirigeants et les membres de son équipe.
10. Il assume des responsabilités avec effort et dévouement.
11. Il aime ce qu'il fait.
12. Il vit les difficultés comme des occasions d'améliorer et de se former à cet égard.
13. Il apprend en observant et travaillant avec des experts.
14. Il gère correctement les moyens des institutions auxquelles il participe.
15. Il reçoit une formation sur la gestion et l'administration pour bien exercer le ministère.
16. Il accepte les Règlements et Directoires de l'établissement où il travaille.
17. Il sait travailler en équipe.
18. Il prend soin de ses loisirs et repos personnel.

Dimension chrétienne

1. Expérience trinitaire de la prière et la dévotion mariale

Critères :

1. Il est persévérant et fidèle dans la prière personnelle et consacre des moments spécifiques à elle.

2. Il sait donner raison de son expérience de prière et a la capacité d'exprimer ce qui vit en elle et la prend avec méthode.
 3. Il construit son modèle de prière, trouvant sa manière de prier et méditer.
 4. Il a découvert et développé la relation personnelle avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit.
 5. Il vit dans une attitude d'écoute à ce que le Père lui demande à travers la vie, les événements, les gens, étant ouvert à l'action du Saint-Esprit.
 6. Il participe aux retraites et exercices spirituels communautaires et démarcationnels.
 7. Il a la capacité de faire une retraite personnelle.
 8. Il aime le silence comme une condition privilégiée pour la rencontre avec Dieu.
 9. Il participe avec profondeur dans les événements liturgiques de la communauté.
 10. Il soigne les moments de silence communautaire pour promouvoir la vie intérieure, de prière.
 11. Il parle avec le formateur sur le mode dans lequel il fait la prière personnelle et communautaire.
 12. Il est conscient de sa propre Histoire du Salut.
2. *Suite de Jésus, Maître et Seigneur*
Critères :
1. Il prend des décisions à partir des clés du discernement évangélique.

-
2. Il reconnaît le Seigneur dans sa vie, accueillant sa grâce qui lui transforme.
 3. Il lit sa vie comme histoire d'appel et de vocation et l'intègre comme un chemin du disciple.
 4. Il manifeste une relation affective avec le Seigneur Jésus.
 5. Il utilise avec goût la *lectio divina* et les moyens et ressources de l'Évangile pour approfondir dans sa vie.
 6. Il a une attitude vitale de servir et donner la vie.
 7. Il se laisse définir par le style de vie de Jésus Maître.
 8. Il s'efforce d'être une bonne nouvelle pour les autres.
3. *Vie ecclésiale et sacramentelle*
- Critères :*
1. Il participe activement à la communauté chrétienne piariste : partage la foi, crée communauté.
 2. Il participe aux sacrements, surtout l'Eucharistie et la Réconciliation.
 3. Il participe aux initiatives et aux projets de l'Église locale.
 4. Il s'intéresse à la collaboration inter-congrégationnelle.
 5. Il est sensible aux problèmes de la communauté où nous sommes insérés.
 6. Il comprend et vit que l'Église est animée par l'Esprit Saint.

7. Il accueille le magistère de l'Église, tient compte de ses directives et les assume avec ouverture et discernement.
 8. Il vit avec intensité et célèbre les temps liturgiques.
 9. Il vit la liturgie des heures et est persévérant dans la prière du peuple de Dieu.
 10. Il reçoit Marie comme Mère et image de l'Église qui nous enseigne à vivre en communauté.
 11. Il comprend le sens de la vocation religieuse et notre charisme à l'intérieur de la communauté ecclésiale.
 12. Il participe directement ou indirectement à des actions ou des institutions civiles ou religieuses de dénonciation de l'injustice et d'engagement social.
 13. Il opte pour des modèles religieux et ecclésiaux dans le dialogue avec la culture moderne.
 14. Il comprend son ministère religieux comme un service et non comme un privilège.
4. *Lecture croyante de la vie et la réalité*
Critères :
1. Il maintient une attitude de discernement évangélique face aux événements de la vie.
 2. Il a développé une attitude critique face à la réalité sociopolitique.
 3. Il exprime des critères évangéliques pour lire la réalité et s'engager avec elle.
 4. Il est en mesure de découvrir les graines du Royaume dans les situations de la vie et dans le cœur des gens.

5. Il est instruit dans le regard des Béatitudes : sensible devant les plus petits, les pauvres et les perdants.
 6. Il est conscient de la réalité, engagé et plein d'espoir.
 7. Il est sensible, attentif et proche de la souffrance humaine, des injustices.
 8. Il dénonce l'injustice.
5. *Formation biblique - théologique*
- Critères :*
1. Il étudie la théologie avec des critères pédagogiques et pastoraux et obtient les titres correspondants.
 2. Il assimile et vérifie l'histoire du Salut et découvre comment Dieu a agi dans son histoire.
 3. Il exprime et utilise ce qu'il a appris dans la formation des enfants et des jeunes.
 4. Il intéressé par quelque spécialité théologique.
 5. Il est critique face à différentes théories théologiques.

Dimension consacrée

Calasanz dit :

« Celui qui prétend à atteindre le sommet de la charité parfaite, -ceinture de l'unité parfaite- ne trouvera de chemin plus droit et plus facile que la pratique fidèle des vertus que les religieux veulent professer en s'y engageant par la force de vœu: ils ont renoncé à ce monde et souhaitent être unis au Seigneur. De cette façon, par la vraie chasteté, la pauvreté et l'obéissance, et les autres vertus décrites auparavant, laissant tout pour l'amour du Seigneur, ils les suivront plus vite en corps et âme » (CC n. 95).

*1. Consacrés à Dieu par les vœux**Critères :*

1. Il vit la pauvreté évangélique.
2. Il est austère en ce qui concerne les biens matériels.
3. Il est disposé à répondre aux besoins de la Communauté par le biais du service.
4. Il se manifeste prêt à l'obéissance la vivant comme fidélité à la volonté de Dieu.
5. Il accepte les directives de formation et celles du supérieur, en les assumant avec l'autonomie, responsabilité et de créativité.
6. Il sait se dépouiller de sa propre opinion et de sa propre volonté.
7. Il a le sentiment de liberté et de disponibilité.
8. Il est joyeux dans l'expérience de la chasteté la vivant comme un don d'amour et service à toutes les personnes.
9. Il gère sa vie affective avec sincérité et transparence, identifiant les difficultés et les problèmes qui apparaissent dans les relations interpersonnelles.
10. Il vit des relations ordonnées avec toute personne, en offrant les dons que le Seigneur lui a donnés.
11. Il est exempt de dépendances dans leur relation avec la famille.
12. Il est simple.
13. Il est mature dans l'utilisation de la langue, les conversations, la télévision et l'internet.
14. Il se donne à la mission.

-
15. Il se conforme progressivement selon la vie du Seigneur, avec une conviction libre, autonome et personnel.
 16. Il identifie et découvre comment vivre les vœux dans la vie quotidienne.
 17. Il identifie et travaille les problèmes qui entravent la vocation religieuse.
 18. Il offre son critère et opinion dans les assemblés de sa démarcation.
 19. Il vit reconnaissant avec Dieu pour sa *consécration*.
2. *Vie fraternelle en communauté*
Critères :
1. Il vit la communauté comme un don du Seigneur, « convoqués par Lui » ; à partir de cette conviction profonde, il accepte les frères et crée avec eux la communauté des disciples de Jésus.
 2. Il identifie la communauté comme son espace de vie, où il travaille, se repose, partage la vie et la foi.
 3. Il vit les relations de la communauté comme une joyeuse rencontre, se laissant connaître naturellement, avec confiance et ouverture.
 4. Il a la capacité de gérer les éléments de base des relations : pardon, correction, accueil, compréhension et empathie.
 5. Il réalise son projet personnel en harmonie avec le projet de la communauté.
 6. Il assume comme décisions propres celles de la communauté.

7. Il apporte à la communauté toutes ses qualités, compétences et talents.
 8. Il participe activement aux différents moments et espaces dans lesquels la communauté est construite : réunions, retraites, prière, etc.
 9. Il a la capacité de discerner la vie et les responsabilités avec la communauté.
 10. Il manifeste responsabilité dans les services communautaires confiés à lui.
 11. Il est attentif aux besoins des frères.
 12. Il est attentif aux plus démunis dans la communauté : les personnes âgées, les malades, les jeunes frères, etc.
 13. Il dialogue spontanément avec les membres de la communauté.
 14. Il favorise l'intégration des membres de la communauté.
 15. Il partage l'expérience personnelle avec les autres.
 16. Il apprend à vivre de son travail.
3. *Option pour le Royaume de Dieu et sa justice*
Critères :
1. Il veut servir avec sa vie les pauvres, selon la vocation piariste.
 2. Il exprime ce désir de vivre dans son projet personnel, ses préférences, ses recherches et ses options plus vitales.
 3. Il cherche une plus grande fidélité à la cause des pauvres comme personne, communauté, groupe, Ordre.

-
4. Il est cohérent avec les valeurs du Royaume : solidarité, justice, vérité, respect de la personne, défense des pauvres.
 5. Il se découvre heureux parmi les plus simples.
 6. Il prête attention et affection aux les faibles et les nécessiteux.
 7. Il est sensible aux situations d'injustice et s'y engage avec son travail et son temps.
 8. Il analyse, étudie, partage les causes structurelles de la pauvreté et l'injustice ; il s'intéresse à l'apprentissage et la formation dans ces domaines.
 9. Il est sensible à l'écologie et à l'entretien de l'environnement.
 10. Il est simple dans ses coutumes et ses dépenses. S'occupe de choses communes, et utilise les biens et les ressources dans un esprit de simplicité.
 11. Il est sensible aux nouvelles formes de pauvreté chez les enfants et les jeunes gens (négligence, toxicomanie, immigration, échec et abandon scolaire, l'insignifiance de la vie, etc.) et souhaite, comme piariste, y répondre.
4. *Assimilation du processus formatif*
- Critères :*
1. Il accueille (accepté) l'accompagnement formatif selon le rythme établi.
 2. Il travaille dans son propre processus selon les instructions reçues.
 3. Il est conscient des changements qui se déroulent dans son processus personnel.

4. Il manifeste docilité (en relation avec le formateur et aussi avec les autres personnes dans la communauté), avec l'obéissance fraternelle et à l'écoute des signes de Dieu à travers les frères.

Dimension calasanctienne

Calasanz dit :

« Notre ministère est fondement de tous les autres ministères, parce qu'il prépare et dispose les personnes, au moyen d'une éducation intégrale, pour recevoir le service et le bénéfice des autres ministères ». (Mémorial au cardinal Tonti, n. 26)

Notre charisme consiste à servir le Seigneur, surtout dans ses membres plus petits et pauvres, en utilisant une évangélisation qui est notre réponse spécifique à la mission que le Seigneur a confié à son Église.

1. Appartenance à l'Ordre

Critères :

1. Il vit avec joie l'appartenance à la famille piariste.
2. Il vit en harmonie entre ses choix de vie, les lignes et le style de la *démarcation*.
3. Il connaît l'histoire de l'Ordre et de la propre démarcation.
4. Il connaît et a intégré dans les projets communautaires annuels les objectifs et les initiatives de l'Ordre.
5. Il a intérêt à la connaissance des documents de l'Ordre et pour la place de celui-ci dans le monde.
6. Il connaît la démarcation, ses communautés, œuvres, projets et défis.

-
7. Il accepte les nouveaux défis du monde des enfants et des jeunes, les pauvres et les réponses que propose l'Ordre.
 8. Il est disponible pour répondre aux besoins de l'Ordre.
 9. Il est activement impliqué dans la vie de la Démarcation.
2. *La personne de Calasanz*
- Critères :*
1. Il connaît l'histoire et la vie de Saint Joseph de Calasanz et sa contribution à la société.
 2. Il cherche à élargir la connaissance de la vie de Calasanz et l'œuvre piariste.
 3. Il est identifié avec les attitudes, les préférences et la vocation de Calasanz.
 4. Il approfondit et incarne les caractéristiques d'une spiritualité évangélique à travers l'identité piariste.
 5. Il se penche sur la sagesse et l'amour de la Croix : cherche à être compatissant et miséricordieux, simple et humble, patient et plein d'espoir.
 6. Il s'occupe de la formation intellectuelle, universitaire, la formation spirituelle et le travail ; il intègre avec harmonie les temps de prière, étude, travail et ministère.
 7. Il se prépare pour les divers ministères, les étapes et les options dans la vie piariste : les ministères de l'Église et les piaristes ; le renouvellement de vœux et la profession solennelle.
 8. Il s'intéresse à faire connaître la personne de Calasanz.

3. *Formation pour l'exercice éducative et pastoral à partir des praecipue*

Critères :

1. Il effectue les études nécessaires pour la pratique pédagogique et pastorale.
2. Il cherche à se former dans ces domaines avec des lectures et des cours.
3. Il acquiert des compétences et des ressources pratiques pour le travail éducatif et pastoral.
4. Il apprend à utiliser les médias et les moyens de communication pour le ministère éducatif et pastoral.

4. *Dévouement aux enfants et jeunes, surtout les pauvres*

Critères :

1. Il a eu des expériences de travail avec des enfants et des jeunes gens avec des ressources limitées qui ont des besoins.
2. Il maintient des actions en faveur des enfants et des jeunes gens avec des ressources limitées.
3. Il identifie sa vocation avec l'option pour les enfants et les jeunes en priorité pauvres.
4. Il reflète et travaille sur sa pratique de l'éducation, ses compétences et capacités. Il souhaite se former pour cela.
5. Il est à l'aise de travailler avec les enfants et les jeunes gens des milieux populaires.

5. *Mission Partagée*

Critères :

1. Il travaille en équipe avec les laïcs.

-
2. Il intègre dans son projet de vie les documents de l'Ordre sur la mission partagée et l'intégration charismatique.
 3. Il participe aux réunions des enseignants et des équipes avec qui il travaille, selon le processus de formation le permet.
 4. Il participe à des projets éducatifs, des processus de formation chrétienne avec d'autres jeunes.
 5. Il assume la direction, gestion des moniteurs, préparation d'itinéraires et de ressources.
 6. Il participe dans des communautés chrétiennes.
 7. Il se laisse accompagner par des Piaristes plus adultes dans ces processus.
6. *Exercice du ministère pédagogique et pastoral*
Critères :
1. Il montre la capacité d'éduquer et d'évangéliser.
 2. Il travaille correctement dans une œuvre piariste.
 3. Il intègre ses connaissances, sa formation, sa vie spirituelle pour donner sens et efficacité au travail éducatif et pastoral.
 4. Il a l'expérience pour accompagner diverses activités pastorales pour les enfants et les jeunes : l'oratoire de jeunes enfants, accompagnement et direction de retraites pour les jeunes, orientation des groupes de jeunes, cours de différents domaines, catéchèse, camps de mission.

5. Il effectue différentes activités pédagogiques : cours formels, travail tutoriel, activités non formelles, camps et retraites, travail de rue, attention aux groupes les plus à risque, etc.
6. Il exprime des attitudes de service aux enfants et aux jeunes ; il consacre une attention particulière aux plus faibles et nécessiteux.
7. Il présente les meilleures attitudes dans les difficultés des enfants et des jeunes ; il travaille avec des mots justes et des gestes appropriés.

7. Culture Vocationnelle

Critères :

1. Il se propose pour collaborer sur des propositions de l'équipe de PV de sa démarcation.
2. Il intègre les aspects de la PV dans son activité pastorale.
3. Il vit un mode de vie responsable et propose des routes d'avenir.
4. Il a relation avec les candidats qui entrent dans sa *démarcation*.

STRATÉGIES VISANT À STIMULER ET À PROMOUVOIR LES CRITÈRES DES DIFFÉRENTES DIMENSIONS

La liste suivante contient des stratégies pédagogiques diverses que les formateurs utilisent pour déclencher le processus de formation dans chacune des dimensions impliquées dans ce processus. On a collecté les différents apports avec les nuances donnés par les formateurs selon les contextes dans lesquels ils sont.

Dimension humaine

Volonté de se connaître pour être en mesure de connaître les autres

- Faire des ateliers de *personnalité* et *relations humaines*.
- Cercles de croissance à l'aide d'un psychologue.
- Projet personnel et communautaire.
- Réflexion écrite.
- Développement de stratégies de résolution des conflits.
- Ateliers connaissance de soi.
- Ateliers de langage corporel.
- Conférence sur la personnalité, les relations, le processus de l'amour humain.
- Pratique du sport.
- Évaluation écrite à la fin de chaque année.
- Journal intime : questions sur la connaissance de soi.
- L'examen de conscience pour vivre et agir conformément à la voix de l'Esprit Saint.
- Identifier les *réactions disproportionnées* et *répétées* ou l'incohérence fondamentale, comme un signe d'une histoire personnelle de souffrance pour apprendre à les accepter et à découvrir ce qu'il faut faire avec elles.

Ouverture à la réalité intérieure pour pouvoir communiquer avec authenticité

- Accompagnement psychologique selon le besoin.
- Vie de communauté - partager expériences.

- Cercles de croissance humaine-communautaire.
- Révision de vie des relations interpersonnelles.
- Ouverture confiée au formateur pour être accompagné et aidé dans ce processus de croissance personnelle et émotionnelle.
- Entretiens avec le formateur.
- Direction spirituelle.
- Entretiens personnels sur comment on vit et comment on vit la relation avec les autres.
- Promouvoir les relations avec les gens qui peuvent aider à vivre selon l'inclinaison interne.
- Gérer l'apprentissage et la vie
- Cours sur les stratégies d'optimisation du temps et la priorisation des activités.
- Promouvoir des habitudes alimentaires.
- Si nécessaire, aller à un processus d'aide psychologique.
- Formation universitaire.

Dimension spirituelle

Vie de prière

- Itinéraires programmés de prière, dialogue sur la prière.
- Retraites programmées.
- Ateliers sur les méthodes de la prière.
- Apprentissage des méthodes de discernement.
- Favoriser la relation affective avec le Christ.
- Rythme quotidien de prière.

-
- Méditation personnelle.
 - Dialogues personnels pour parler de la façon de vivre la prière.

Vie sacramentelle

- Eucharistie.
- Réconciliation.

Vie spirituelle

- *Lectio Divina*, personnelle et communautaire.
- Examen de conscience.
- Lecture spirituelle.
- Célébrations liturgiques.
- Fêtes mariales.
- Retraites pour discerner l'appel de Jésus.
- Motiver la prière de la liturgie participée.
- Direction spirituelle.

Pratiques de vie chrétienne

- Amour du prochain.
- Partager la Parole de Dieu dans des communautés et groupes
- Partager l'expérience du Christ dans nos vies.
- Action pédagogique - pastorale avec les pauvres.

Études bibliques, théologiques, etc.

- Cercles de discussion théologique.
- Formation théologique universitaire.
- Sessions d'analyse de la réalité sociopolitique à la lumière de la foi.
- Étude et approfondissement sur les vérités de la foi par la formation interne.

- Étude des techniques de prière à travers les livres.
- Clarifier la relation et la différence entre le Jésus de l'histoire et le Christ de la foi à travers l'étude de l'Évangile.
- Conférences afin d'éliminer la notion du Dieu mythique philosophique et le remplacer par Dieu annoncé par Jésus.
- Développement de l'Histoire du Salut jusqu'à Jésus et la communauté chrétienne (corps du Christ) : sacrement trinitaire.

Dimension Consacrée

Études spécifiques

- Lectures sur les vœux.
- Lecture documents de l'Église sur la vie consacrée.
- Cours et ateliers sur la théologie de la vie consacrée.
- Explication des vœux comme un don du Père et expérience progressive de la pauvreté, de chasteté et d'obéissance.
- Étude des Constitutions de l'Ordre.
- Étude des Règles de l'Ordre.

Intégration de l'expérience des vœux

- Partager l'expérience des vœux dans la communauté.
- Joie dans la communauté.
- Partage de vie et travail de chaque religieux.
- Service permanent entre les frères.

-
- Activités courantes qui mettent l'accent sur les valeurs du Royaume.
 - Écoute attentive du mode de vie de Jésus dans l'Évangile.
 - Prendre soin des frères malades, âgés et nécessiteux.
 - Préparation et suivi du projet communautaire.
 - Lecture de la propre vie, à la lumière des Constitutions.
 - Activités telles que retraites, voyages qui favorisent les liens profonds et la prise de conscience de la vie consacrée.
 - Rendre comtes de l'argent reçu (pauvreté).
 - Analyser toutes les causes des divisions de la communauté, lorsqu'il y en a.
 - Promouvoir les jeux à la récréation.
 - Les habituer à communiquer leurs sorties de la maison.
 - Les aider à prendre conscience des éléments plus naturels ou plus difficiles pour eux dans la vie communautaire.
 - Participation aux activités communautaires, prière, Eucharistie, repas, promenades, etc.
 - Responsabilité sur les besoins de la communauté, économie, secrétariat, chroniques, réparations.
 - Ateliers sur la vie communautaire.
 - Ambiance fraternelle dans la communauté de formation.
 - Réunions inter-congrégationnelles.

Dimension Calasanctienne

Études spécifiques

- Formation pour l'éducation et la pastorale.
- Participation à la réflexion sur la pastorale : groupes, communautés, etc.
- Lecture des livres qui publie l'Ordre sur Calasanz et son œuvre.
- Lecture et étude de documents concernant l'Ordre et son histoire.
- Intégration des numéros des Constitutions.
- Étude de la vie de Calasanz.
- Cours de spiritualité calasanctienne.
- Lecture d'Éphémérides et la *Salutatio* du P. général.
- Formation éducative et civile.

Pratique pédagogique - pastorale

- Travailler avec les enfants et les jeunes durant toutes les années du processus.
- Participation aux équipes de travail des œuvres.
- Participer dans des camps et des missions.
- Vivre dans des quartiers populaires.
- Écouter les enfants et les jeunes gens de préférence pauvres.
- Rencontres avec d'autres frères Piaristes de différentes démarcations.
- Direction des groupes de jeunes.
- Promouvoir la participation aux activités avec les élèves de tous âges et statut social.

-
- Préparation méthodologique pour donner des cours et, surtout, la catéchèse.
 - Donner catéchèse de confirmation et d'Eucharistie à des enfants des quartiers populaires.
 - Inclusion dans des quartiers populaires.

Expériences Calasanctiennes

- Partager les réalités de la Démarcation.
- Partager la réalité de l'Ordre.
- Modules de formation dans la communauté par semaine.
- Être informés des réalités de l'Ordre.
- Approfondir, par le biais de guides de lecture, dans la vie de Calasanz.
- Réunions interdémarchationnelles.
- Les mettre en contact avec les collaborateurs laïcs dans les œuvres.
- Des entrevues avec les « grandes-anciens » de la Démarcation.

